



Rapport d'activité 2013

Ville de Chêne-Bougeries

1er juin 2013 – 31 mai 2014

TABLE DES MATIERES

POLITIQUE	1-10
Message du Conseil administratif.....	1
Composition et fonctions du Conseil administratif	2
Conseil municipal	3
Commissions permanentes 2011-2015	4
Ordres du jour des Conseils municipaux 2013-2014	6
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ.....	11-19
Missions globales – Introduction.....	11
Points forts de l'activité du Service	12
Vers le futur : Principaux axes de développement.....	19
BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE)	20-22
Crèches et Espaces de Vie Infantile (EVE)	20
Jardins d'enfants	21
Ecoles : Activités parascolaires	22
AFFAIRES SOCIALES.....	23-31
Première année d'activité du Service social	23
Logements	23
Action Trois-Chêne pour l'emploi.....	24
Action sociale-Genève.....	25
Aide au développement.....	28
Le Aînés	31
CULTURE	32-41
Une offre culturelle grandissante	32
Fêtes pour les enfants.....	37
Manifestations officielles.....	39
Collaborations intercommunales	41

SPORTS & LOISIRS	42-47
Centre sportif Sous Moulin (CSSM)	42
Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries (CRL) ..	45
Ludothèque de Chêne-Bougeries.....	47
TERRITOIRE.....	48-54
Projets à l'initiative communale	48
Planification cantonale.....	50
Planification territoriale 2013-14/2020	53
Autorisations de construire	54
MOBILITÉS	55-56
Projets à l'initiative communale	55
Planification cantonale.....	56
ETAT CIVIL	57-58
Retour sur la nouvelle loi du nom	57
Qu'est-ce que le partenariat cantonal	57
L'arrondissement en chiffres	58
FINANCES	59-78
Bilans comparés au 31 décembre 2012 et 2013.....	59
Comptes de fonctionnement.....	61
Investissements.....	69
Fiscalité	73
Statistiques.....	77
Bilans et comptes antérieurs	78
RESSOURCES HUMAINES	79-82
L'administration communale	79
Organigramme	80
Statistiques.....	81

GESTION DES PATRIMOINES	83-95
Entretien des bâtiments et politique énergétique	83
Routes et cimetière	85
Nouveaux projets	86
Parcs et promenades	88
Réseaux et infrastructures.....	92
Gestion des déchets.....	94
INDEX	96

POLITIQUE

Message du Conseil administratif

Le Conseil administratif vous présente pour la quatrième année consécutive le rapport d'activité de la ville de Chêne-Bougeries, qui relate la troisième année de cette législature, du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014, en ligne sur le site Internet communal.

La forme numérique de ce rapport est à présent entrée dans les habitudes et les pages du site qui lui sont consacrées sont visitées, téléchargées ou lues directement en ligne. Un bel effort d'économie de papier et d'argent, que nous vous remercions d'avoir suivi.

Cette année encore, le traitement de l'information met l'accent sur les faits marquants, plutôt que sur un descriptif détaillé de chaque événement. Il montre le travail des autorités et de l'administration communale et reflète le dynamisme de Chêne-Bougeries, qui entre dans une décennie de profonds changements, dus à son développement.

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne lecture et restons à votre écoute.

Pour le Conseil administratif
Béatrice Grandjean-Kyburz
Maire

Composition et fonctions du Conseil administratif

Béatrice Grandjean-Kyburz, Présidente et Maire

Dicastères : Affaires sociales, Culture, Jeunesse, Sécurité

Conseillère municipale de 1991 à 1999

Suppléant : Jean-Michel Karr

Jean-Michel Karr, Vice-président

Dicastères : Territoire, Mobilités-Nature-Environnement, Feu-PC, Etat civil

Conseiller municipal de 1999 à 2011

Suppléant : Jean Locher

Jean Locher, Membre

Dicastères : Finances et administration, Bâtiments et Infrastructures, Sports

Conseiller municipal de 1995 à 2011

Suppléante : Béatrice Grandjean-Kyburz



Le Conseil
administratif aux
Promotions 2014

« Le Conseil municipal s'est réuni à 8 reprises, de juin 2013 à mai 2014. »

« M. Lester Martinez a prêté serment lors de la séance du 14 novembre 2013. »



Conseil municipal

Composition

Frédéric Balmer, Libéraux-Radicaux, 2011
Anthony Bauduccio, Verts, 2011
Concetta Bisanti, Socialiste, 2008
Flávio Borda d'Água, Libéraux-Radicaux, 2011
Marc Fassbind, Libéraux-Radicaux, 2007
Pierre-Yves Favarger, Socialiste, 2007
Marion Garcia, Libéraux-Radicaux, 2006
Florian Gross, Verts, 2011
Luc Heimendinger, Vert'libéraux, 2011
Sylvia Hochuli, Vert'libéraux 2011
Jean-Philippe Lecour, Libéraux-Radicaux, 2011
Jean Le Guern, Verts, 2013
Lester Martinez, Libéraux-Radicaux, 2013
Dominique Messerli, Verts, 2011
François Perrin, Vert'libéraux, 2011
Guillaume Pictet, Libéraux-Radicaux, 2011
Henry Rappaz, MCG, 2011
Carla Saba, Libéraux-Radicaux, 2011
Michel Sapey, MCG, 2011
Marion Sobanek, Socialiste, 2003
Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007
Fabian Spinelli, Verts, 2007
Colette Tiercy, Verts, 1999
Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011
Hélène Wyss, Verts, 2007

Mme Barbara Stryiński Weisse, Libéraux-Radicaux, a démissionné le 31 octobre et M. Lester Martinez l'a remplacée dès le 14 novembre 2013.

Bureau du Conseil municipal

Luc Heimendinger, président; Marion Sobanek, vice-présidente; Henry Rappaz, secrétaire; Marc Fassbind, membre; Fabian Spinelli, membre

Le Bureau du Conseil municipal s'est réuni huit fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

Commissions permanentes 2011-2015

Affaires sociales (10 conseillers)

Marion Sobanek, présidente; Flávio Borda d'Água, Florian Gross, Sylvia Hochuli, Jean-Philippe Lecour, Dominique Messerli, Henry Rappaz, Carla Saba, Monika Sommer, Hélène Wyss

Bâtiments et Infrastructures (10 conseillers)

Fabian Spinelli, président; Anthony Bauduccio, Marc Fassbind, Pierre-Yves Favarger, Marion Garcia, Florian Gross, Jean-Philippe Lecour, François Perrin, Henry Rappaz, Carla Saba

Culture (10 conseillers)

Flávio Borda d'Água, président; Pierre-Yves Favarger, Marion Garcia, Florian Gross, Luc Heimendinger, Jean Le Guern, Dominique Messerli, Henry Rappaz, Monika Sommer, Thierry Ulmann

Finances (10 conseillers)

Guillaume Pictet, président; Marc Fassbind, Marion Garcia, Florian Gross, Luc Heimendinger, Jean Le Guern, Michel Sapey, Marion Sobanek, Thierry Ulmann, Hélène Wyss

*« Les
commissions
permanentes ont
été convoquées
70 fois. »*

Jeunesse (10 conseillers)

Colette Tiercy, présidente; Anthony Bauduccio, Concetta Bisanti, Flávio Borda d'Água, Marion Garcia, Sylvia Hochuli, Dominique Messerli, Carla Saba, Michel Sapey, Monika Sommer

Mobilités-Nature-Environnement (10 conseillers)

Florian Gross, président; Frédéric Balmer, Pierre-Yves Favarger, Lester Martinez, François Perrin, Henry Rappaz, Carla Saba, Colette Tiercy, Thierry Ulmann, Hélène Wyss

Sécurité (10 conseillers)

Marc Fassbind, président; Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Flávio Borda d'Água, François Perrin, Guillaume Pictet, Michel Sapey, Marion Sobanek, Colette Tiercy, Hélène Wyss

Sports (6 conseillers)

Frédéric Balmer, président; Concetta Bisanti, Anthony Bauduccio, Jean-Philippe Lecour, François Perrin, Michel Sapey

Territoire (10 conseillers)

Luc Heimendinger, président; Anthony Bauduccio, Pierre-Yves Favarger, Jean-Philippe Lecour, Jean Le Guern, Lester Martinez, Michel Sapey, Monika Sommer, Fabian Spinelli, Thierry Ulmann

Commission de réclamation taxe professionnelle

Désignés par

Le Conseil municipal : Anthony Bauduccio, Sylvia Hochuli, Guillaume Pictet, Michel Sapey, Marion Sobanek

Le Conseil administratif : Jean Locher

Le Conseil d'État : Yvonne Piquilloud

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

Le Conseil municipal : Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Concetta Bisanti, Jean-Philippe Lecour, François Perrin, Michel Sapey

Le Conseil administratif : Jean Locher

Déléguées au Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Désignées par

Le Conseil municipal : Sylvia Hochuli

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

Le Conseil municipal : Marc Fassbind

Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au journal Le Chênois

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Florian Gross

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués aux Editions Chênoises

Désignés par

Le Conseil municipal : Pierre-Yves Favarger

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués à l'association "Le 4 C", désormais appelée "3 Chêne Culture"

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Henry Rappaz

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués au CEVA (liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse)

Désignés par

Le Conseil municipal : Marc Fassbind, Luc Heimendinger

Le Conseil administratif : Jean-Michel Karr

Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Désignés par

Le Conseil municipal : Florian Gross, Guillaume Pictet, Marion Sobanek

Le Conseil administratif : Jean Locher

Ordres du jour des Conseils municipaux 2013-2014

Jeudi 20 juin 2013 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mai 2013
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Proposition de la commission Territoire :
 - 4.1. Résolution relative au projet de Plan directeur cantonal Genève 2030
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Suivi à donner à la motion intitulée « Pour un nettoyage de printemps au Village » - travaux de ravalement des bâtiments situés 2, chemin De-La-Montagne et 27, rue de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 425'000.- TTC)
 - 5.2. Conches - mesures anti-transit et projets d'aménagements routiers sécurisés : vote du crédit d'étude et financement (CHF 35'000.- TTC)
 - 5.3. Mise en séparatif du collecteur privé situé sur le chemin Puthon et travaux de réaménagement des surfaces : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 140'000.- TTC)
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 12 septembre 2013 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2013
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1. Résolution relative à la création de l'association « Le 4 C »
 - 4.2. Constitution d'une servitude de distance et vue droite sur la parcelle N° 2253, propriété de la commune de Chêne-Bougeries
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 10 octobre 2013 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2013
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Présentation du projet de budget communal 2014
5. Proposition du Conseil administratif :
 - 5.1. Centre sportif Sous-Moulin – renouvellement du revêtement des 5 courts de tennis : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 195'000.– TTC, soit 1/3 de CHF 585'000.– TTC)
 - 5.2. Implantation d'un fitness en plein air dans le périmètre du CSSM : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 31'000.– TTC, soit 1/3 de CHF 93'000.– TTC)
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 14 novembre 2013 - séance ordinaire

1. Adoption des procès-verbaux des séances des 12 septembre et 10 octobre 2013
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :

Budget 2014 – vote :

 - 4.1. - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - de la taxe professionnelle : taux de dégrèvement
 - de la taxe professionnelle : montant minimum à percevoir
 - du budget administratif
 - 4.2. Projet de rénovation / transformation des locaux mis à disposition de la garderie « Le Petit Manège » : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 1'150'000.– TTC)
 - 4.3. Travaux d'assainissement et de rénovation partielle du bâtiment de la mairie : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 440'000.– TTC)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 30 janvier 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2013
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Proposition du Conseil administratif :
 - 4.1. Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries : approbation des comptes 2012 et du rapport de gestion 2012
 - 4.2. Travaux de rénovation thermique de l'école de la Gradelle : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 10'767'177.- TTC)
 - 4.3. Projet d'extension de l'école de Conches vote du crédit d'étude de faisabilité et financement (CHF 65'000.- TTC)
 - 4.4. Acquisition d'une nouvelle surface destinée à la patinoire du CSSM : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 73'000.- TTC, soit 1/3 du coût total de l'investissement pour les 3 communes (CHF 219'000.- TTC))
 - 4.5. Mise en séparatif du collecteur privé situé sur l'avenue des Arpillères : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 1'450'000.- TTC)
 - 4.6. Travaux d'assainissement de la parcelle n° 3189, propriété communale, inscrite au cadastre des sites pollués en tant qu'ancienne décharge : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 3'665'000.- TTC)
 - 4.7. Aménagements routiers complémentaires dans le secteur des chemins de la Colombe et des Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 95'000.- TTC)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
 - 5.1. Présentation des critères d'attribution de logements, proposés par la commission des Affaires sociales, suite à la motion du groupe Les Verts de Chêne-Bougeries intitulée « du logement pour nos enfants et nos parents », déposée en séance ordinaire du Conseil municipal du 18 octobre 2012
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 6 mars 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1. Acquisition de surfaces en PPE destinées à l'EVE "Les Castagnettes" en rez-de-chaussée de deux des six grandes "maisons urbaines" à construire par la CODHA sur la parcelle n° 3189, propriété de la commune dans le secteur Jean-Jacques Rigaud et acquisition de surfaces extérieures à l'usage privatif de l'EVE cité : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 3'475'000.- TTC)
 - 4.2. Travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du projet constructif développé par la CODHA sur la parcelle n° 3189, propriété communale dans le secteur Jean-Jacques Rigaud : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 2'447'630.- TTC)
 - 4.3. Travaux complémentaires dans et autour du bassin-fontaine situé sur la place Colonel-Audéoud : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 75'000.- TTC)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 10 avril 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mars 2014
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1. Travaux de mise en séparatif du collecteur et de construction d'un bassin de rétention sur le lot 37.10 du tracé CEVA entre les kilomètres 72.260 et 72.711 : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 4'247'899.- TTC)
 - 4.2. Délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, chiffre 4 de la Loi sur l'administration des communes
5. Présentation des comptes 2013 de la commune
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 15 mai 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 avril 2014
2. Communications du Bureau
3. Election du Bureau du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2013 et moyens de les couvrir
 - 5.2. Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2013
 - 5.3. Constitution d'un droit de superficie par la commune de Chêne-Bougeries en faveur de la Codha, société coopérative ayant son siège à Genève, sur la parcelle n° 3189
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

PREVENTION ET SECURITE

Missions globales - Introduction

Le Service prévention et sécurité regroupe la police municipale, les assistants de sécurité et les patrouilleuses scolaires. Il assure la coordination avec la police cantonale dans le domaine de la sécurité, avec les travailleurs sociaux hors murs en matière d'action jeunesse, avec la Direction générale des transports en relation avec la sécurité routière et les mesures de stationnement, ainsi qu'avec les ateliers du Vallon de la Fondation Feux-Vert pour le nettoyage des tags et graffitis.

Le service coordonne les actions et projets en lien avec les domaines de la jeunesse, de la prévention et de la sécurité : respect des espaces publics, campagnes « Façades nettes », participation des jeunes à la vie communale.

Avec ses six agents, la police municipale assure une présence assidue sur le territoire communal en y exerçant ses missions de proximité, aussi nombreuses que variées : prévention et dialogue, avant tout, avec les jeunes fréquentant les espaces publics, prévention et dissuasion des cambriolages et des incivilités, sécurité lors des manifestations, application des lois et règlements en matière de tranquillité et salubrité publique, d'occupation du domaine public et de procédés de réclames.

De par leur connaissance du terrain et de la sécurité routière, les agents de police municipale participent également aux séances de chantier organisées par les responsables du projet CEVA et par la Direction générale des transports ou pour d'autres chantiers d'importance.

Les « assistants de sécurité – contrôleurs du stationnement », au nombre de deux, assurent, en coordination avec la police municipale, le contrôle du stationnement et le respect des réglementations en matière de taille des haies. Avec la mise en œuvre d'un nouveau plan de stationnement, dès octobre 2013, leurs tâches se sont accrues et complexifiées.

Au nombre de six, les patrouilleuses et le patrouilleur scolaires assurent la sécurité aux abords des écoles et contribuent, de manière déterminante, à la sécurité des écolières et des écoliers.

Aller à la rencontre des habitantes et habitants, des professionnels, au plus proche des problèmes et des questionnements, recevoir les communiers dans le cadre d'horaires élargis, organiser des séances d'information et de discussion, proposer des solutions, telle est la méthodologie de travail du service.

Les collaboratrices et collaborateurs du Service prévention et sécurité partagent la conviction que la prévention, comme l'introduction de nouvelles mesures, dans des domaines qui ont un impact sur le quotidien des citoyennes et citoyens de Chêne-Bougeries, ne peuvent déployer leur efficacité que dans le cadre d'un dialogue et d'une relation sur le terrain.

Points forts de l'activité du Service

Prévention des cambriolages : « durcir la cible » et développer la proximité

Du 1^{er} juin 2013 au 1^{er} mai 2014, 115 cambriolages ont eu lieu sur notre commune contre 99 pour la même période de l'année précédente.

Les mesures de prévention et dissuasion mises en place par l'autorité cantonale, dans le cadre de la campagne *GE-veille*, restent donc plus que jamais d'actualité.

Lancé en 2012 par le Département de la sécurité et de l'économie, le concept *GE-veille* a comme objectif de renforcer l'implication de la population, des autorités communales et de leurs polices municipales, aux côtés de la police cantonale, pour prévenir les cambriolages par l'établissement d'une forme de contrôle social et l'acquisition de réflexes de protection.

Au niveau cantonal, durant les mois d'été, la police cantonale a relevé que 30 % des cambriolages recensés ont été commis par introduction furtive : le délit a pu être perpétré sans qu'aucune effraction ne soit commise, attestant d'une porte ou d'une fenêtre laissée ouverte.

Par ailleurs, les cambriolages par effractions restent fréquemment facilités par d'autres types d'inattentions, comme celles consistant à renoncer (ou oublier) d'enclencher une alarme pourtant existante.

18 tentatives de cambriolages ont été enregistrées à Chêne-Bougeries pour la période considérée, traduisant des actes délictueux qui n'ont pas atteint leur objectif, le plus souvent grâce à des mesures de durcissement de la cible, dont il convient de s'inspirer.

Dans le but de sensibiliser au « durcissement de la cible », une nouvelle séance d'information-sensibilisation *GE-veille* a été organisée à la salle communale de Chêne-Bougeries le 3 juin 2014. Suivie d'un apéritif convivial, ce type de rencontre permet aux communiens de poursuivre le dialogue, au-delà des diverses interventions et débats plus formels, avec la police cantonale, les autorités et les agents de police municipale.

Prévention-jeunesse : Chêne-Bourg s'associe à *Lâche pas ton pote* !

L'année 2013 aura été celle du développement, tant sous l'angle qualitatif que quantitatif, d'actions et de mesures de prévention-jeunesse, notamment grâce à l'intensification du partenariat entre le Service dans son ensemble et l'équipe des travailleurs sociaux hors murs des Trois-Chêne (TSHM), dont les postes sont financés par les communes.

Les TSHM, au nombre de six pour les communes des Trois-Chêne, vont à la rencontre des jeunes, afin de les soutenir et de les accompagner dans tout type de questionnements ou problématiques qu'ils peuvent rencontrer.

En travaillant directement avec les jeunes, en étroite relation avec les familles et en collaboration avec de nombreux partenaires, les TSHM, collaborateurs de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) contribuent de manière importante à l'intégration socio-professionnelle des jeunes des Trois-Chêne.

Le Service prévention et sécurité assure la coordination entre les actions des TSHM et les attentes des autorités communales en matière de politique jeunesse ; il développe avec eux, ainsi qu'avec les jeunes, des projets et des prestations axés sur la prévention, la réduction des risques avec l'objectif prioritaire de promouvoir et préserver la santé de notre jeunesse.

Cette organisation comporte l'avantage de favoriser une collaboration respectueuse de la spécificité des missions inhérentes à chaque fonction, entre les travailleurs sociaux hors murs et la police municipale, tous deux déployant leurs activités dans une dimension « hors murs et de proximité ».

C'est dans ce cadre que l'action de prévention-médiation par les pairs, *Lâche pas ton pote !*, initiée en 2013, a été reconduite au printemps 2014. Cette année, la commune de Chêne-Bourg s'est associée à l'action, permettant ainsi d'élargir le cercle des destinataires du programme de prévention.

Une équipe d'une dizaine de jeunes, reconnaissables à leur tee-shirt orange à l'effigie de *Lâche pas ton pote !* encadrés par des travailleurs sociaux ou un moniteur, vont à la rencontre de leurs pairs dans les espaces publics, afin de diffuser des messages de prévention et de réduction des risques, en relation avec la consommation d'alcool et de produits psychotropes.

L'accent a été mis cette année sur la problématique de la dépendance au cannabis et ses effets néfastes sur la santé, souvent largement sous-estimés par les consommateurs eux-mêmes. Une consommation qui reste illicite, mais qui a été parallèlement fortement banalisée, non seulement par les jeunes, mais également dans le discours des adultes.

Intégration et petits jobs

La participation et l'intégration des jeunes à la vie communale sont favorisées par les petits jobs et des chantiers éducatifs.

Les apéritifs offerts à la population, au terme des séances publiques organisées par le Service, sont systématiquement préparés et servis par des jeunes, générant ainsi autant d'opportunités de rencontres intergénérationnelles.

De nombreux petits jobs sont également proposés aux jeunes lors des manifestations, ainsi qu'à l'automne pour le ramassage des feuilles ou pour restaurer les bancs publics, aux côtés des collaborateurs du Service des routes et cimetière.

Pour la troisième année consécutive, les actions de nettoyage des espaces privés ouverts au public de la Gradelle et du parc jouxtant le centre commercial du chemin De-La-Montagne ont été reconduites. Ainsi, les jours de semaine durant la pause de midi, des jeunes nettoient ces espaces en sensibilisant d'autres jeunes au respect de l'environnement. Depuis l'été 2014, des jeunes se chargent du nettoyage les samedis et dimanches matins du parc Stagni, désormais très fréquenté, du parc Sismondi, du préau de l'école de Chêne-Bougeries et du parc du Villaret.

Au total, plus de 118 jeunes recrutés par les travailleurs sociaux hors murs et comprenant l'équipe de *Lâche pas ton pote !*, ont pu ainsi bénéficier de 921 heures de petits jobs. Selon les professionnels et les jeunes eux-mêmes, les opportunités qui leur sont octroyées, la confiance qui leur est manifestée par la commune favorisent le dialogue avec les institutions, et se traduisent également par un meilleur respect des espaces publics.

« Graveside family » : une nouvelle association de jeunes des Trois-Chêne

Le 10 avril 2014, le Conseil administratif a signé une convention de partenariat et de collaboration avec une nouvelle association « Graveside Family », qui a comme objectif de réunir des jeunes des Trois-Chêne autour d'activités sportives et culturelles et leur partage entre différentes générations, tout en favorisant le respect des espaces et des installations publics.

Comme première action, dès la rentrée des vacances de Pâques, le comité de l'association s'est chargé d'organiser des rencontres sportives entre membres, chaque jeudi soir en période scolaire, dans la salle de gymnastique de l'école de Chêne-Bougeries.

Renforcement de la collaboration intercommunale avec Chêne-Bourg et Vandœuvres

Suite à l'entrée en vigueur en juin 2013 d'une nouvelle convention avec la commune de Chêne-Bourg, les agents de police municipale patrouillent chaque vendredi soir sur le territoire des deux communes chénoises.

L'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les agents de police municipale, les contrôleurs du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (LAPM) le 1^{er} septembre 2013, a renforcé les compétences de la police municipale en matière de répression de consommation de stupéfiants, d'application de la législation sur la circulation routière, de législation sur les armes, ainsi que dans le domaine du droit des étrangers.

Dans ce cadre, les communes de Vandœuvres et de Chêne-Bougeries ont souhaité renforcer ultérieurement leur collaboration. Le chef de poste de Vandœuvres patrouille désormais quatre jours sur cinq avec la police municipale de Chêne-Bougeries ; les deux entités assurant les réquisitions et les interventions indifféremment sur le territoire des deux communes, à l'avantage de leurs habitants.

Introduction et révision du nouveau plan de stationnement

Le 1^{er} octobre 2013 a vu l'entrée en vigueur d'un nouveau plan de stationnement à Chêne-Bougeries, basé sur le système dit « à macarons ». Cette mesure, ayant fait l'objet d'un arrêté préalable de la Direction générale des transports, avait été décidée par les autorités communales afin de diminuer la présence de voitures dites « ventouses » et de promouvoir une meilleure qualité de vie aux habitants.

Les objectifs d'une plus grande disponibilité de places sur le domaine public et de diminution du trafic généré par les véhicules à la recherche de possibilités de stationnement ont été rapidement atteints, favorisés par une vaste campagne de distribution de « flyers » par la police municipale et les contrôleurs de stationnement, durant les semaines précédant l'entrée en vigueur du nouveau système.

Parallèlement à cette mise en œuvre, il est rapidement apparu que cette première version du nouveau plan de stationnement nécessitait, à la lumière de son application concrète, quelques améliorations, ainsi qu'une évaluation de la pertinence des quatre zones « à macarons ».

La première version du nouveau plan de stationnement comportait comme principale limite, de passer d'un excès de places de stationnement illimitées – dont un nombre non négligeable avait été créées pour servir de ralentisseurs dans les zones 30 km/h – à une absence de toute possibilité pour certaines catégories de visiteurs et travailleurs de pouvoir stationner au-delà du temps octroyé par les zones bleues.

Suite à un travail d'analyse effectué sur mandat du Conseil administratif, conjointement par la Direction générale des transports et le Service prévention et sécurité, un nouvel arrêté a été publié dans la Feuille d'avis officielle du 10 janvier 2014. Les premières modifications de la version initiale du plan de stationnement concernaient principalement l'introduction de places limitées à quatre heures à proximité de zones d'activités, ainsi que l'intégration de la route de Chêne et de la rue de Chêne-Bougeries dans les zones « à macarons », et la création de places avec horodateurs pour la clientèle des commerces.

La pertinence du nombre de zones a été successivement évaluée par le même groupe de suivi, auquel la Fondation des parkings a également apporté son expertise technique. En conclusion de ce travail, basé sur des données quantitatives et sur une analyse qualitative, le groupe de suivi a rendu son rapport relatif à l'impact du nouveau plan de stationnement au Conseil administratif le 28 avril 2014.

Le rapport conclut qu'une seule zone, dans une commune résidentielle comme Chêne-Bougeries, est souhaitable et à l'avantage de ses habitants, notamment dans la zone du village où les besoins en stationnement sont plus importants que dans d'autres secteurs, et les places à disposition bien moindres.

Donnant suite à cette recommandation, le Conseil administratif a déposé une demande de réunification des quatre secteurs de stationnement actuellement en vigueur auprès de la Direction générale des transports, de manière à ne conserver qu'une seule zone « à macarons ».

Sécurité routière – mise en œuvre des mesures anti-transit et renforcement des contrôles de circulation

Le domaine de la sécurité routière reste un axe fort du service, qui a été ultérieurement développé par l'augmentation des contrôles et par la mise en œuvre de mesures « anti-transit » dans le secteur de Conches, réseau de quartier comprenant plusieurs établissements scolaires et de formation.

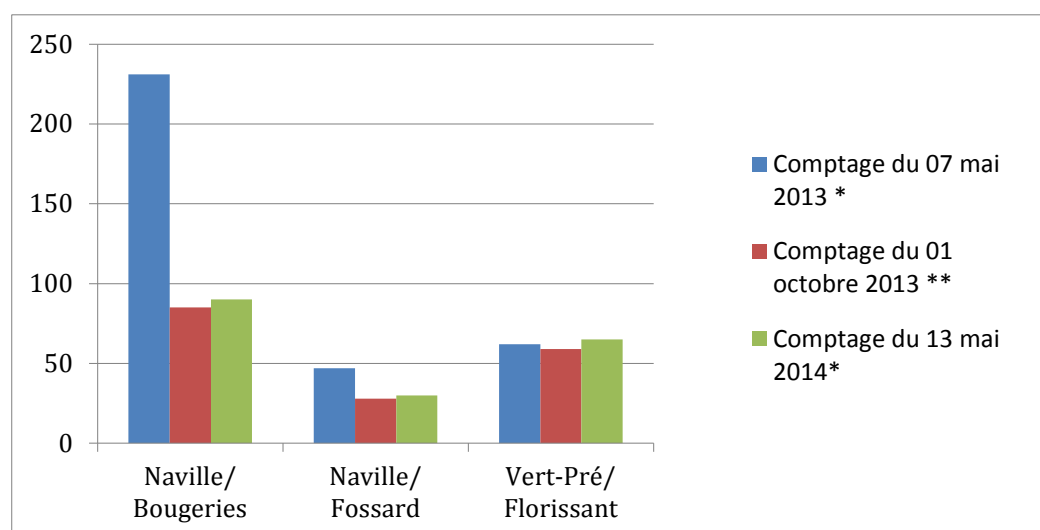
En partenariat avec la Direction générale des transports, le Service prévention et sécurité a développé une solution novatrice, consistant à interdire le trafic de transit entre 7 et 9 heures sur les chemins des Bougeries et de Fossard depuis le chemin Naville, et sur le chemin de Vert-Pré depuis la route de Florissant.

L'arrêté édicté provisoirement par l'autorité cantonale, en date du 5 juin 2013, a fait l'objet d'un suivi continu de la part du service.

Appuyé par leurs collègues du Service des routes, les agents de police municipale et les assistants de sécurité ont procédé à des comptages d'envergure, avant et après la mise en œuvre de ces mesures. Près d'une année plus tard, les premiers résultats sont encourageants. Ainsi, sur le chemin des Bougeries, le trafic de transit montre une diminution de plus de 60 %.

Ces mesures portent leurs fruits et impliquent pour perdurer dans leurs effets positifs des contrôles réguliers, avec la conséquente mobilisation de tout l'effectif de la police municipale.

Comptage du trafic de transit avant (7 mai) et après l'introduction des mesures



Respect des espaces publics : « Façades nettes » au service des habitants

Depuis 2012, le Service prévention et sécurité offre une prestation d'envergure aux habitantes et habitants de Chêne-Bougeries dans la lutte contre les tags. « Façades nettes », tel est son nom, permet aux propriétaires concernés de déposer plainte pénale et civile sans avoir à se déplacer de leur domicile, et de pouvoir bénéficier de bons incitatifs annuels de CHF 500.- pour le nettoyage de leurs murs ou façades visibles depuis le domaine public.

Durant la période considérée, sur 80 propriétaires contactés par le service, 66 ont souhaité bénéficier de ce type de prestations.

Au vu de ces résultats encourageants, le Conseil administratif et la commission Sécurité du Conseil municipal ont souhaité mener une action d'envergure. Ainsi, durant le second semestre 2014, le partenaire les ateliers du Vallon de la Fondation Feux-Vert effectuera, sur mandat communal, une vaste opération de nettoyage des murs visibles depuis le domaine public, principalement sur les grands axes routiers et dans la zone dite du « village ».

Parallèlement, le Service prévention et sécurité se coordonne activement avec divers partenaires (SIG, Swisscom, TPG) afin que leurs boîtiers souvent tagués de manière très inesthétique, soient décorés de photos. Des artistes, ainsi que des jeunes de Chêne-Bougeries sont associés à cette vaste action, afin d'intervenir sur quelques boîtiers d'envergure.

Vers le futur : principaux axes de développement en matière de sécurité et prévention

De par ses nouvelles compétences, la police municipale a désormais faculté de notifier notamment des amendes d'ordre aux consommateurs de cannabis majeurs.

Concernant ce point spécifique, une réflexion a été initiée avec les TSHM et la FEGPA, spécialisée dans la prévention des dépendances et la réduction des risques.

Le but de cette réflexion consiste à permettre aux agents de police municipale de bénéficier d'outils d'intervention, en cohérence avec la politique jeunesse communale, mettant prioritairement l'accent sur **la préservation et la promotion de la santé des jeunes**.

Du côté de la **prévention en matière d'accidents**, l'objectif prioritaire consistera à accentuer ultérieurement les contrôles sur les grands axes, afin de lutter contre les incivilités routières, à développer la prévention et la sécurité pour les cyclistes, notamment par le biais d'actions de sensibilisation dans les écoles, et à apporter une expertise en matière de sécurisation des zones 30 km/h, dans le cadre de la réalisation d'aménagements routiers appropriés.

La lutte contre les tags et le respect des espaces publics continueront d'occuper de manière soutenue le Service prévention et sécurité en 2015 : par l'intégration de jeunes à des chantiers éducatifs pour l'aménagement urbain de parcs et préaux, par une surveillance accrue dans le cadre de la lutte contre les tags, ainsi que par la mise en place de nouvelles actions globales de nettoyage.

L'année 2015 sera également celle de la **mise en œuvre concrète des nouvelles compétences de la police municipale**, suite à la formation dispensée par le Département de la sécurité aux divers corps de police municipale qui, durant l'année écoulée, a engendré également pour nos agents la nécessité de se former ou de mettre à jour les compétences acquises précédemment.

Dans ce cadre, **la répression des infractions à la circulation routière** pourra ultérieurement être intensifiée et comprendre les contrôles d'alcoolémie au volant, ainsi que les contrôles de vitesse.

BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE)

Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) continue de rencontrer un vif succès. Les permanences des lundi midi ou mercredi matin et après-midi sont très fréquentées par les familles qui viennent s'inscrire et chercher des renseignements quant aux solutions d'accueil existantes sur la commune.

Durant l'année scolaire 2013-2014, 70 enfants ont été accueillis dans les crèches que la ville de Chêne-Bougeries subventionne (EVE La Maternelle et crèche des Trois-Chêne) et 74 enfants dans deux jardins d'enfants (Le Petit Manège et Les Castagnettes).

Crèches et Espace de Vie Infantile (EVE)

Crèche des Trois-Chêne

La ville de Chêne-Bougeries s'engage à financer annuellement 30 places, selon le quota suivant :

- 3 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 9 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 9 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 9 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

« Plus de 140 enfants en âges préscolaires ont été accueillis par le BuPE. »

EVE La Maternelle

Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans et demi ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

La crèche du Nouveau Prieuré

Bien que les travaux de construction de l'ensemble du complexe intergénérationnel aient pris un retard considérable, en particulier dans la construction des bâtiments B et C, la nouvelle crèche communale de 60 places devrait pouvoir être livrée en juin 2015 et ouvrir dès la rentrée scolaire 2015-2016. Il s'agit là d'une priorité communale clairement portée par les autorités, afin de permettre aux nombreuses familles en liste d'attente de trouver une solution d'accueil dès la rentrée 2015.



Photomontage de la future baie de la crèche du Nouveau Prieuré

Jardins d'enfants

Les Castagnettes

L'année 2013-2014 aura permis de finaliser les plans des futurs locaux de ce jardin d'enfants, qui se situera au rez-de-chaussée de deux des six maisons urbaines du projet à construire par la Codha, superficière, sur la parcelle n° 3189, propriété communale, dans le secteur Jean-Jacques Rigaud.

Le projet a été supervisé par Mme Marie-Françoise de Tassigny, mandataire et consultante de la commune, en lien étroit avec les représentant-e-s du comité et de l'équipe éducative du jardin d'enfants. Les futurs locaux suivent donc les recommandations des utilisateurs et correspondront bien évidemment en tous points aux normes cantonales en vigueur dans le domaine de la petite enfance.

Ces nouveaux locaux seront divisés en deux parties, la seconde permettant d'accueillir jusqu'à 12 enfants supplémentaires. Ils seront livrés à la rentrée 2016.

Le Petit Manège

Les travaux de rénovation des locaux ont débuté au printemps 2014. Le jardin d'enfants a donc été « relogé » provisoirement dans une salle de classe de l'école enfantine de la Gradelle.

**« Le Petit Manège
rénové a ouvert
ses portes le 1^{er}
septembre
2014. »**

La fin des travaux est prévue en août, ce qui devrait permettre une rentrée 2014-2015 dans des locaux tout neufs.



Atelier au jardin
d'enfants « Le Petit
Manège »

Ecoles : Activités parascolaires

Restochêne

L'association *Restochêne* œuvre pour les parents qui travaillent et ne peuvent s'occuper de leurs enfants à la pause de midi. Durant l'année scolaire 2012-2013 23'509 repas ont été servis aux enfants des écoles du Belvédère, de la Gradelle et de Chêne-Bougeries/chemin De-La-Montagne, soit 2'962 repas de plus que l'année antérieure.

Restochêne a fêté ses 25 ans d'existence en 2014 et le comité compte désormais cinq membres bénévoles qui gèrent et organisent l'infrastructure nécessaire aux repas, l'engagement de personnel supplémentaire, l'entretien des bonnes relations avec le traiteur, ainsi que la surveillance de la qualité et de l'équilibre des repas livrés. Les animatrices du Giap encadrent les enfants pendant la pause.

Avec l'arrivée de nouveaux habitants dans certains quartiers de la commune, l'équipe va très certainement devoir se renforcer et prévoir de nouveaux locaux pour répondre à l'augmentation de la demande.

RestoConches

Le Conseil municipal ayant voté, lors de sa séance du 28 février 2013, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- TTC, des pavillons provisoires ont pu être installés dans le préau de l'école de Conches en vue de satisfaire les besoins des élèves fréquentant le restaurant scolaire. Ainsi, 65 repas ont pu être servis certains jours dans des locaux flambant neufs.

Une auxiliaire, employée à temps partiel, a été engagée par la ville afin de préparer quotidiennement les locaux et de contribuer au service des repas.

Miamaclap, association du restaurant scolaire de Conches, a poursuivi sa collaboration fructueuse avec la ville en s'investissant, entre autre, dans la vente de cartes repas auprès de ses membres et des parents concernés.



Pavillon du
RestoConches

AFFAIRES SOCIALES

Première année d'activité du Service social

Avec l'arrivée de Mme Claudia Jimenez, secrétaire aux affaires sociales depuis le 1^{er} avril 2013, le Service social s'est déployé et est à présent bien connu des habitants et des partenaires, qui lui adressent de plus en plus de personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif. C'est ainsi que du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014, 243 personnes ont été reçues en entretien individuel.

Des aides financières individuelles ont été accordées par le Conseil administratif, après évaluation, notamment des capacités financières des demandeurs, pour un montant total de CHF 27'834.30. 32 personnes en ont bénéficié, certaines, en raison d'un contexte tout-à-fait exceptionnel, s'étant vues accorder plusieurs aides.

L'accueil se fait lors d'une permanence, assurée le jeudi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures ou sur rendez-vous.

Logements

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} juin 2013 et le 31 mai 2014, 15 logements ont été attribués à des nouveaux locataires, sur la base de critères d'attribution pour les logements élaborés par la commission Affaires sociales du Conseil municipal.



Entrée du
service des
Affaires sociales
au 6, route du
Vallon

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Au chemin De-La-Montagne 136, Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi des Trois-Chêne. Quatre conseillers en insertion professionnelle et une assistante accueillent les demandeurs d'emploi du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (après-midi sur rendez-vous). La structure est à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres.

Prestations

L'objectif est d'accompagner les demandeurs d'emploi pour qu'ils s'insèrent durablement dans le monde du travail :

- définir un projet professionnel réaliste et réalisable ;
- constituer un dossier professionnel ;
- clarifier les possibilités d'insertion professionnelle et une stratégie pour y parvenir ;
- se faire connaître auprès des entreprises-cibles ;
- postuler en ligne, créer des comptes e-mails et utiliser les informations publiées sur Internet ;
- trouver une place de stage ou une place d'apprentissage.

Activités en 2013

En 2013, Action Trois-Chêne pour l'emploi a suivi 690 personnes. Les conseillers ont enregistré 3'609 visites à la permanence, soit une moyenne de 300 consultations par mois. 20% des demandeurs habitent Chêne-Bougeries, 31% Chêne-Bourg et 44% Thônex. Les autres demandeurs, qui représentent 5%, proviennent des communes d'Anières, de Cologny, de Jussy, de Meinier, de Puplinge, de Presinge et de Vandoeuvres.

En 2013, 180 contrats ont été signés, dont 18 contrats d'apprentissage. Ce nombre prend en compte les contrats à durée déterminée ou indéterminée et les étapes intermédiaires vers le retour à l'emploi, soit les stages de formation et d'insertion.

Travail de réseau

Une partie des demandeurs est suivie par plusieurs institutions, compte tenu de la complexité de leur situation socioprofessionnelle. Dans un grand souci de cohérence, un important travail de réseau est effectué afin d'harmoniser et d'optimiser les actions entreprises : Clarification, complémentarité, congruence sont ainsi au cœur du travail d'accompagnement.

Action Trois-Chêne pour l'emploi travaille aussi étroitement avec les entreprises de la région.

Attribution des subventions 2013

La commission Affaires sociales du Conseil municipal a procédé comme chaque année à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires.

Au total, CHF 75'000.- ont été attribués à l'action sociale Genève et CHF 220'000.- à l'aide au développement, dont CHF 73'330.- versés à la Fédération genevoise de coopération (FGC) selon un accord-cadre signé avec la ville de Chêne-Bougeries.

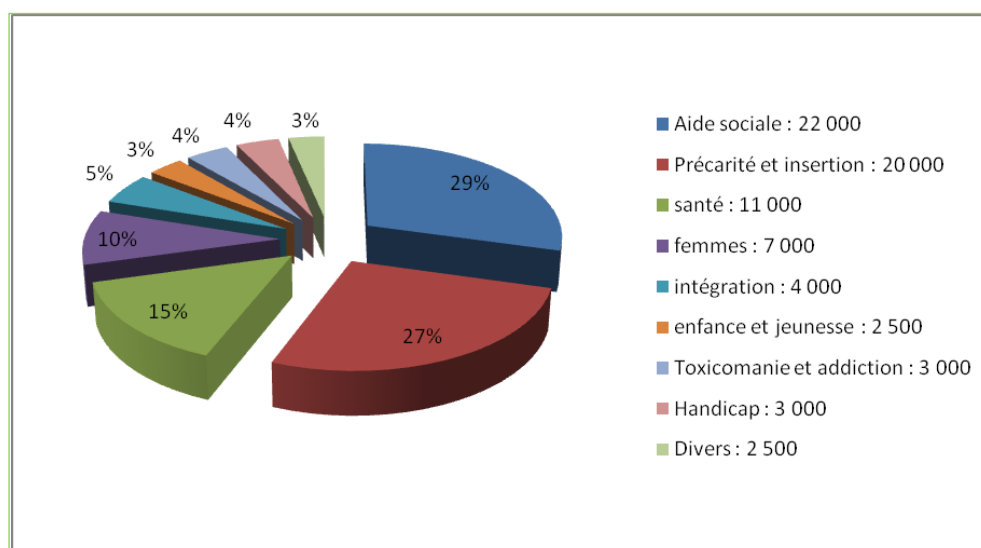
Action sociale – Genève

En 2013, la ville de Chêne-Bougeries a soutenu un total de 40 organisations à but non lucratif (associations et fondations).

La majorité des fonds a été investie dans les domaines de :

- l'aide sociale (29 %), à travers le soutien notamment à Carrefour-Rue (CHF 5'000.-) et à l'association Partage (CHF 6'000.-) ;
- la précarité et de l'insertion (27 %), à travers le soutien notamment à La Coulou (CHF 5'000.-).

Répartition des montants en CHF attribués par thématique



Liste des associations « Action sociale – Genève » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2013 en CHF
AFM - Association des familles monoparentales	1'000
APAJ - Association pour l'appartement de jour	1'500
APPARTENANCES	1'000
ARFEC - Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer	1'000
ASPASIE	1'000
ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE	2'000
ASSOCIATION PAIDOS	1'000
ASSOCIATION PARTAGE	6'000
ATD QUART MONDE	3'000
CARREFOUR-PRISON	1'000
CARREFOUR-RUE	5'000
CENTRE SOCIAL PROTESTANT (CSP)	2'000
CROIX ROUGE GENEVOISE	2'000
CROIX-BLEUE ROMANDE	2'000
EPER - Entraide protestante suisse	2'000
FEDERATION MAISON KULTURA	1'000
F-INFORMATION	1'000
FONDATION PHENIX	1'000
FOROM ECOUTE - La fondation romande des malentendants	500
HAU - Handicap Architecture Urbanisme	500
INSIEME-GENEVE	1'000
LA CARTE BLANCHE	2'000
LA COULOU	5'000
LE BATEAU GENEVE	2'000
LE RACARD	3'000
LE RELAIS	2'000
LE TRIALOGUE	3'000
LES ŒUVRES DE PEAU D'ANE	1'000
OFFICE PROTESTANT DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET FAMILIALES	2'000
PRO FILIA	1'500
PVA-Genève	500
SANFILIPPO	1'000
SECOURS SUISSE D'HIVER	1'000
SOLIDARITE FEMMES	1'000
SOS FEMMES	3'000

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2013 en CHF
STOP SUICIDE	3'000
"UN ENFANT - UN CADEAU"	500
UPCGe – Université populaire du canton de Genève	1'000
VIOL-SECOURS	2'000
VIRES	4'000
Total	75'000



« Car Touche »,
le bus londonien
de Carrefour-rue

Aide au développement

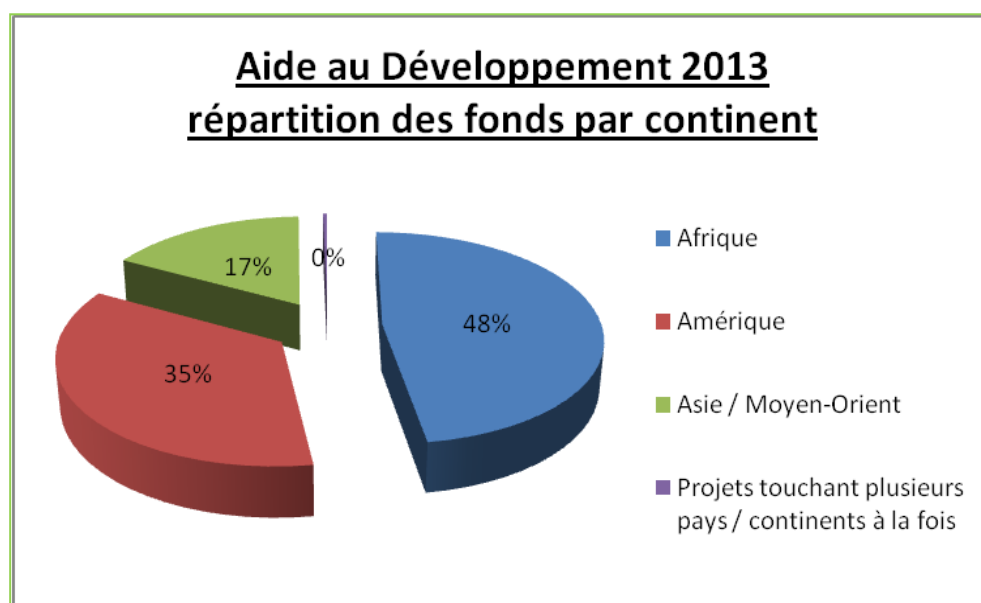
En 2013, la ville de Chêne-Bougeries a soutenu un total de 49 organisations de solidarité internationale pour un montant total de CHF 146 670.-.

Ces organisations ont développé des projets dans plus de 28 pays à travers le monde.

La majorité des fonds ont été investis en Afrique (48 %) et en Amérique (35 %).

En termes de projets, 25 ont été développés en Afrique, 14 en Amérique, 8 en Asie/Moyen-Orient et 2 concernaient plusieurs pays/continents.

En 2013, les trois premiers pays de destination de l'aide de la ville de Chêne-Bougeries sont Haïti, le Burkina Faso et le Tibet.



Liste des associations « Aide au développement » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2013 en CHF
A.A.E. - Association Un avenir par l'école	3'300
ACVG - Association Cap Vert Genève	3'000
AEV - Association des enfants de Vichuquen	4'750
AMAB - Maison d'accueil Burkina Faso	1'000
AMIS DE L'ORPHELINAT DE MANASSE	5'000
AMIS DU SAKTHI CHILDREN'S HOME	3'000
AMIS DU TIBET	2'000
ANDINE	1'500
ANITIE	4'000
ARVAN	2'000
ASSAMBA - Association des amis du centre médical de Banock	2'000
ASSOCIATION POUR L'EDUCATION, LES SOINS ET LA PROMOTION DES FEMMES ET ENFANTS AU CAMEROUN (ESOFÉ)	1'000
ASSOCIATION SUISSE DES AMIS D'HAÏTI - ASAH	5'000
ASSOCIATION SUISSE MY AVANA MADAGASCAR	2'000
ASSOCIATION SUISSE - NIGER	3'420
ASSOCIATION UYARINA - GENEVE	3'000
BILIFOU-BILIFOU	2'000
BIO PASSION	7'000
CETIM - Centre Europe Tiers-Monde	500
CIRID - Centre indépendant de recherches et d'initiatives pour le dialogue	2'600
COUP DE POUCE SUISSE - HAÏTI	5'000
DON DU LIVRE	3'000
ENED - Entre nous et demain, les enfants	3'000
ETRE-TIBET	3'000
FONDAM	5'000
FONDATION GENEVOISE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE MEDICALE	5'000
FOYERS "BAMBI" COLOMBIE (Fondation Aide aux enfants)	4'000
GO SENEGAL	4'000
HEART FOR INDIA	1'500
KEISER INITIATIVE FOR UGANDA	3'000
LECTURES PARTAGEES	1'000
M.A.A. MAASAI AID ASSOCIATION	2'000

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2013 en CHF
MEDIBUS	2'500
MIMAN BENIN	2'000
MONGAADO VILLAGES TOGO	3'000
NORDESTA	6'000
ONG HOPE Suisse (ONG HOPE International)	4'000
PEU-LA AU TIBET	6'000
PHARMACIENS SANS FRONTIERES SUISSE	2'000
SOLIDARITE SUISSE - GUINEE	1'000
SOUTIEN AUX PLUS DEMUNI-E-S	4'000
SURGIR	1'000
SURYA - DRUKPA SUISSE	4'000
TERRITOIRES SOLIDAIRES	2'000
USHAGRAM SUISSE	4'100
VOIX LIBRES	4'000
WATER & PH SOLUCES ONG	2'000
YANKADIY SUISSE	1'500
Total	146'670



Projet Mongaada
villages Togo :

*L'équipe franco-
suisso-togolaise
derrière une
pépinière de teck*

Les Aînés

Sortie des Aînés

Le traditionnel voyage organisé par Chêne-Bougeries a emmené les Aînés en sortie le jeudi 12 septembre 2013, le temps d'une croisière et d'un repas sur le lac Léman, suivi d'un temps libre à Thonon-les-Bains.

Accompagnés des autorités, 287 invités ont savouré cette journée.

Club des Aînés

Le club des aînés « Association des Chênes 50 ans et plus », est né d'une année de réflexion et entame une nouvelle dynamique.

En 2013, il a organisé des séances d'information, des sorties et des excursions pour se faire connaître.

Distribution de pommes et de pommes de terre

Comme chaque année, plus de 880 kg de pommes et 1'350 kg de pommes de terre ont été offerts et distribués à l'automne 2013, puis au printemps 2014, à près de 80 foyers.



Sortie des Aînés 2013 en croisière sur le Lac Léman

CULTURE

Une offre culturelle grandissante

La saison 2013-2014 a été très riche en événements culturels, autour de tous les arts, afin de satisfaire l'ensemble des attentes, et notamment celles des enfants, qui restent un public privilégié par les autorités communales.

Musique

La **musique classique** a trouvé sa place à Chêne-Bougeries. Elle est jouée en extérieur lors des **concerts au parc**, quand la météo le permet, ce qui n'a pas été le cas les 25 juin et 4 juillet 2013 ou à la salle Jean-Jacques Gautier. Cette année, l'**Orchestre buissonnier** a été mis à l'honneur à trois reprises, avec le concert d'automne du 15 octobre, le traditionnel **concert de l'an** du 1^{er} janvier 2014 ou encore le **concert de printemps** du 8 avril 2014. La musique classique attire toujours un public fort nombreux, toutes générations confondues.



Depuis 2013, Chêne-Bougeries accueille en résidence l'**Opéra-Studio de Genève**. Les 2 et 4 octobre 2013, une merveilleuse interprétation de *Così fan tutte* de Mozart a comblé le public. L'Opéra-Studio de Genève reviendra ensuite aux mois d'octobre 2014 et 2015. Les habitants ont ainsi la chance de pouvoir accéder, tant financièrement que géographiquement à l'opéra, un souhait clairement énoncé par les autorités communales, en signant ce contrat de résidence pour trois ans.



Concert au parc
de l'Orchestre
des Trois-Chêne
le 2 juillet 2013

Théâtre

La saison théâtrale a débuté les 14 et 15 juin 2013 par les étonnantes interprétations de l'Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries et de la Comédie de Genève des textes de Hanokh Levin « Sur les valises » et « La Reine de la salle de bains ».

Heureuse de soutenir depuis plus de dix ans la Comédie de Genève, à travers les cours de l'Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries, la ville entend bien continuer à rendre possible l'exercice amateur ou professionnel de cet art important.



Le **Théâtrechamp**, théâtre d'enfants et d'adolescents, est également un invité privilégié de la ville de Chêne-Bougeries qui l'accueille régulièrement à la salle Jean-Jacques Gautier. Cette année, les abus sexuels chez les enfants était le thème du spectacle « Virginie ou si le silence n'était pas d'or », reprise d'une création que la troupe a joué du 28 janvier au 9 février 2014. Un thème délicat, qui a su questionner de nombreux enfants et adolescents.

C'est le 19 mars 2014 que pour le plaisir des petits et des grands, la salle Jean-Jacques Gautier s'est transformée, le temps d'un après-midi, en monde extraordinaire d'Eby et de Papy Georges. Une pièce drôle, sensible et passionnante, « **Eby et son Petit Chaperon Rouge** », jouée par Joëlle Luthi et Yan Richard du Théâtre Lucernaire et de la Compagnie du Théâtre Mordoré à Paris, a ravi un public littéralement émerveillé par cette impressionnante interprétation.

Enfants de la commune, les deux acteurs ont ensuite reçu chacun le Mérite Chênois 2014.



Joëlle Luthi et Yan Richard dans « Eby et son Petit Chaperon Rouge »

Expositions

Du 4 au 27 octobre 2013, l'Espace Nouveau Vallon a reçu une exposition-jeu consacrée au célèbre fabuliste **Jean de La Fontaine**. Plus de 3'000 personnes, record battu pour une exposition-jeu, ont découvert les malles de cette exposition dédiée aux enfants dès quatre ans. Les écoles ont profité de l'occasion, et de nombreuses classes de Chêne-Bougeries ou même du canton, ont été guidées par une équipe d'animation spécialisée dans l'accueil des enfants. Et pour ceux qui en redemandaient, les ateliers-théâtre *Le temps où les animaux parlaient* ont reçu enfants et parents les week-ends et pendant les vacances d'automne.

Du 13 au 30 mars 2014, un tout nouveau concept d'exposition a vu le jour à l'Espace Nouveau Vallon. Les autorités de la ville ont fait appel à leurs habitants, pour obtenir des prêts, afin que les œuvres habituellement exposées dans les maisons privées puissent être dévoilées aux yeux du grand public.

De façon anonyme, un grand nombre d'habitants ont répondu favorablement à cette demande et ont vite été séduits par l'envie de voir leurs chefs-d'œuvre exposés à Chêne-Bougeries. C'est donc grâce à leur contribution qu'une splendide exposition a vu le jour sur le thème « **Le Paysage Genevois** », avec plus de 40 tableaux exposés.

Une commissaire d'exposition a guidé le public suivant un parcours à travers les techniques, les époques et les peintres durant les week-ends. Une formule qui a connu un grand succès et que les autorités communales souhaitent renouveler au plus vite. Un catalogue de l'exposition est en cours de réalisation.



Exposition-jeu
*Le fabuleux
Jean de La
Fontaine*

Festival Antigél

Antigel, c'est le festival qui n'a plus à faire ses preuves ! Avec 28'000 spectateurs sur 10 jours de festival, organisé à travers 17 communes genevoises, on peut assurément dire que cette quatrième édition a connu un succès phénoménal.

Programmation originale, lieux insolites, têtes d'affiches attrayantes, voici donc la recette d'Antigel.

Deux concerts ont fait salle comble au temple de Chêne-Bougeries, le 7 février avec Keaton Henson, jeune auteur compositeur londonien, puis le 15 février avec la célèbre icône folk, tête d'affiche du festival 2014, Suzanne Vega.

Les 6, 7 et 8 février 2014, le groupe *Ici-Même* a proposé une promenade urbaine radioguidée, autour des perceptions dans les Trois-Chêne. Résolument novateur et insolite, le plaisir de chacun n'a pas toujours trouvé le même sens, ni le même intérêt, mais les plus captivés ont tout de même pu suivre cette expérience durant plus d'une heure, avant de rendre leurs écouteurs aux organisateurs.



Affiche du festival Antigél 2014

Conférences Jean-Jacques Gautier

Chêne-Bougeries a poursuivi le cycle de conférences Jean-Jacques Gautier sur les droits humains en proposant deux conférences sur **les droits et la protection de l'enfant** en 2013. Marie-Guilhem Schwartz et Nathalie Goujon sont venues débattre le 8 octobre 2013 de « La cour de l'école et ses souffrances : quelles solutions ? » après la projection du film « Le Silence de la Peur » de Nasser et Beatrice Bakhti. Le 12 novembre 2013, le célèbre Dr. Daniel Halpérin a lancé un débat sur « La protection de l'enfant à la promotion de ses droits », après la projection du documentaire « Les droits de l'enfant en question » de Laurence Scarbonchi.

Malheureusement peu nombreux, le public a pu cependant profiter de questionner les intervenants et s'enrichir de leurs connaissances dans ces domaines.

Pour débiter le nouveau cycle de conférences Jean-Jacques Gautier 2014, un thème très porteur a été choisi : « **Arts et droits humains** » à travers de **grands témoins de l'Histoire**. Le succès ne s'est pas fait attendre et le 25 mars, le public était nombreux à suivre la conférence dédiée à « **Hans Erni, un peintre dans le siècle** » en présence de Jean-Charles Giroud, historien, ancien directeur de la Bibliothèque de Genève et surtout, ami intime du peintre. Après la projection du film réalisé par Raphaël Blanc « Hans Erni, un peintre dans le siècle », les témoignages personnels ont apporté une touche presque familiale à la discussion.

Ella Maillart a fait encore une fois salle comble lors de la conférence du 15 avril 2014 ! « **Les yeux d'Ella Maillart** », du nom du documentaire suisse réalisé pour la RTS en 1990, retrace les voyages de la photographe et aventurière genevoise en Asie centrale. Un vécu courageux, repris par Bruno Paulet, intervenant après la projection, alors qu'il avait décidé, comme Ella Maillart, d'entreprendre ce fameux périple 50 ans plus tard.



Affiche de la 2^e Conférence Jean-Jacques Gautier en 2014

Fêtes pour les enfants

L'année scolaire terminée, la **Fête des écoles** a eu lieu comme de coutume, le dernier vendredi du mois de juin. Le thème du cortège et des dessins des élèves reprenait celui de l'année internationale des Nations Unies 2013 : L'eau.

Le programme très festif d'un après-midi dédié uniquement aux jeux d'enfants a vu s'animer carrousels, karts à pédales, jeux gonflables, maquillage, poneys, etc.

La cérémonie officielle a lancé le départ des festivités de la soirée avec discours officiels, remise des prix spéciaux, information de la directrice des écoles, Mme Caroline Desjacques-Privato, et production musicale des élèves de 8P sur la scène de la salle Jean-Jacques Gautier. Puis le traditionnel cortège, mené par les fanfares, a réchauffé quelque peu les participants, avant qu'ils ne puissent profiter toute la soirée des divers stands de nourriture, des animations et du bal en musique avec DJ Friz.



Fête des écoles sur la place Colonel-Alfr. Audéoud

Photo© François De Limoge

Devenu très médiatique et célèbre auprès des plus jeunes pour ses têtes d'affiches de renommée internationale, le **Festival BimBadaBoum** s'est tenu dans les parcs de Chêne-Bougeries du 15 au 18 août 2013. Sous un magnifique soleil, les petits et les grands ont pu applaudir, lors de cette sixième édition, Ben Jack'son, Sonia Grimm, Krystine ou encore Gaëtan.

L'hiver revenu, les jeunes enfants ont accueilli aux flambeaux **Saint Nicolas**, son âne et le Père Fouettard le 6 décembre 2013 pour une distribution de friandises. Les autorités communales, toujours présentes à cette occasion, ont partagé un bol de soupe avec les familles, ravies de ce début de soirée festif.



Pour sa onzième édition, le festival **Marionnettes & Cie** a reçu son fidèle public à la salle Jean-Jacques Gautier et à l'Espace Nouveau Vallon les 8 et 9 mars 2014. Comme le soleil était lui aussi au rendez-vous ce week-end, moins de familles et d'enfants sont venus partagés des moments privilégiés avec les animaux vedettes des compagnies de marionnettes. Tant pis pour eux, car cris de surprises, petits frissons, rires et chants ont fusé dans les salles, emmenés par la Compagnie des Croquettes, qui, cette année encore, plongeait les enfants au cœur de belles histoires sorties tout droit de l'ingéniosité des artistes.

Les élèves de 7P des écoles de Chêne-Bougeries ont eu l'opportunité, dans le cadre **des Journées citoyennes** organisées par la mairie les 7, 8 et 10 avril 2014, de découvrir la caserne des pompiers de la Compagnie 21, de rencontrer des sauveteurs auxiliaires, de visiter les parcs et promenades, la chaufferie centralisée à bois, l'état civil et d'écouter la police municipale.

Divisés en deux groupes et répartis sur deux matinées, les visites étaient les prémices à une « séance du Conseil municipal » organisée spécialement pour eux le jeudi 10 au matin. Un grand nombre de conseillers municipaux avaient répondu présents à cette invitation, ont discuté avec les élèves et répondu à leurs questions préparées en amont avec leurs enseignants.



Festival BimBadaBoum
2013

Photo © BimBadaBoum

Manifestations officielles

La Fête nationale du 1^{er} Août, organisée à tour de rôle par les trois communes chénoises, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, était confiée à la ville de Chêne-Bougeries en 2013.

Dès 18 heures et sous un soleil accablant, des milliers de personnes se sont rassemblées dans les parcs Stagni et Sismondi.

Le Martine Banoun Quartet a immédiatement donné le ton à la fête lors de l'apéritif offert à la population. La yodleuse soliste Barbara Klossner a conquis le cœur du public, grâce à son enthousiasme, son entrain et le partage de son art. En compagnie du *Duo König* au cor des Alpes, du ténor Tobias König et de l'accordéoniste Ernst Dubi, le repas a débuté en toute quiétude.

La nuit à peine tombée, les autorités communales et leur invité, M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie, ont prononcé leurs discours, suivis du cortège aux lampions, qui les a menés sur la place Colonel-Alfr. Audéoud. Dans la nuit noire, le magnifique spectacle pyromélodique « Petites histoires d'amour » a illuminé le ciel pendant plus de 30 minutes, sous les yeux émerveillés de tous. Le grand bal de l'orchestre *Captiv* a ensuite accompagné jusque tard dans la nuit un public, encore sous le charme de la soirée.



Le duo König
lors de la Fête
nationale du 1^{er}
Août 2013

Au mois de janvier, les autorités communales débutent l'année en recevant les corps constitués, les associations et les personnes nouvellement installées dans la commune lors d'un traditionnel **apéritif des vœux**, qui s'est déroulé à la salle Jean-Jacques Gautier le 7 janvier 2014.

Le 19 mars 2014, Madame Grandjean-Kyburz, maire, a eu l'honneur de recevoir les nouveaux naturalisés de la commune et a remis le **Mérite Chênois 2014**.

Madame le maire s'est donc en premier lieu adressée aux personnes concernées par leur nouveau statut de citoyen, puis elle a rappelé à l'assemblée les fondements du Mérite Chênois, attribué cette année aux deux comédiens et artistes de théâtre, Joëlle Luthi et Yan Richard. Une touchante rétrospective des talents de ces deux jeunes artistes nés sur la commune, commentée par Mme Anouchka Chenevard-Sommaruga, directrice du Théâtrechamp, a présenté les méritants qui ont été fort applaudis. Accompagnés de La Lyre de Chêne-Bougeries, les invités ont ensuite pu se retrouver autour d'un sympathique cocktail.

Le mardi 27 mai 2014 a eu lieu le traditionnel **repas du corps enseignant** à la salle Jean-Jacques Gautier, un moment de partage privilégié regroupant, en présence des autorités communales, l'ensemble des acteurs œuvrant auprès des enfants et des élèves de la commune.



Joëlle Luthi et Yan Richard, Méritants 2014, accompagnés de Mme le Maire et Anouchka Chenevard-Sommaruga, directrice du Théâtrechamp

Collaborations intercommunales

En novembre 2013, l'association « Le 4 C », s'est renommée « 3 Chêne Culture », en remplacement des quatre initiales du Comité de Coordination Culturel Chênois (CCCC). Nouvellement installée dans des locaux situés à Thônex, cette association intercommunale a poursuivi son travail de soutien à de grands projets culturels, tels que ceux de l'Orchestre des Trois-Chêne, dont le concert du 24 novembre 2013 à la salle Jean-Jacques Gautier a ravi les mélomanes, ou du Théâtre Cirque.

« 3 Chêne Culture » s'est également impliquée dans l'organisation du Festival Antigel et de la remise des prix littéraires chênos.

La collaboration entre Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries s'est à nouveau révélée efficace dans l'organisation du **Marché de Noël du Vieux Bourg**, qui s'est déroulé les 30 novembre et 1^{er} décembre 2013, sous un très léger manteau neigeux.



Célébrée le 23 mai 2014, la **Fête des Voisins** est à présent un événement national qui invite chaque citoyen à se retrouver dans les immeubles, les chemins, les jardins pour partager un moment de convivialité, afin d'enrichir les relations de bon voisinage. La ville de Chêne-Bougeries a comme de coutume fourni à ses habitants invitations pré-imprimées, t-shirts, ballons, bancs et tables pour que la fête soit la plus belle possible.



Marché de Noël du Vieux-Bourg 2013

SPORTS & LOISIRS

Centre sportif Sous-Moulin (CSSM)

Avec la construction de la halle de curling, le paysage de Sous-Moulin s'est durablement modifié, après plus de dix ans de stabilité. Le nouveau bâtiment, situé entre le parking et la patinoire, sera opérationnel fin 2014, élargissant ainsi la palette des activités liées au centre sportif.

Conseil intercommunal

La représentation au Conseil intercommunal de tous les partis siégeant dans les communes est statutairement obligatoire. Le Conseil intercommunal compte ainsi 21 membres comprenant les conseillers administratifs délégués aux sports, et six conseillers municipaux par commune, désignés par les Conseils municipaux respectifs.

Au-delà de ses tâches statutaires (résultats financiers, budget et nominations), le Conseil intercommunal a préavisé favorablement en 2013-2014, à l'intention des Conseils municipaux des trois communes, un projet de rénovation du stade, l'implantation d'un fitness extérieur librement accessible au public, la réfection des terrains de tennis et l'achat d'une surfaceuse électrique. Il a par ailleurs reçu les représentants des Services industriels de Genève (SIG) venus exposer les tenants et aboutissants d'un projet consistant à poser des panneaux solaires sur la toiture du parc-relais voisin.

Bureau du Conseil intercommunal

Chargé de la préparation des séances plénières du Conseil intercommunal et du suivi des affaires courantes du CSSM, le Bureau du Conseil intercommunal s'est réuni à 11 reprises et a été présidé par M. Jean Locher, conseiller administratif délégué aux sports de Chêne-Bougeries, du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014.

Le Bureau a notamment suivi :

- l'appel d'offres relatif à l'acquisition d'une nouvelle surfaceuse,
- l'implantation et l'équipement du nouveau fitness extérieur,
- le revêtement des terrains de tennis,
- l'étude relative au projet de rénovation du stade.



Vue du
fitness en
plein air à
Sous-Moulin

Extrait du rapport financier du CSSM

Le CSSM est financé par les redevances des trois communes, au prorata de leur nombre d'habitants respectifs, arrêté au 31 mai de l'année précédente. Pour une part plus modeste, il est aussi alimenté par ses propres recettes.

Les participations communales ont été les suivantes en 2013 :

- Chêne-Bougeries : CHF 1'071'153.- pour 10'435 habitants.
- Chêne-Bourg : CHF 828'078.- pour 8'067 habitants.
- Thônex : CHF 1'398'298.- pour 13'622 habitants.

Le Conseil intercommunal avait accepté un budget global de CHF 3'893'862.- correspondant à un coût par habitant de CHF 102.65. Les charges de personnel en représentaient 54,21 %. L'énergie atteignait 28,04 % du total d'exploitation. Le coût net d'exploitation était de CHF 3'297'529.- ; les recettes ayant été estimées à CHF 596'333.-.

Les comptes 2013 ont *in fine* fait apparaître un total de charges de CHF 3'809'543.60, dont 53,97 % pour le personnel et des recettes d'exploitation de CHF 671'977.10. Les charges liées à l'énergie se sont élevées à 29,34 %, soit un coût net d'exploitation de CHF 3'137'566.50.

Le bénéfice s'est élevé à CHF 159'962.50 et le fonds de préfinancement a enregistré un trop-perçu de CHF 4'407.-. Ces montants ont été rétrocédés aux communes au prorata de leur nombre d'habitants.

Mérite sportif 2013

Le 21 mai 2014, le mérite sportif a été attribué, pour la catégorie "**individuel**", à une skieuse de l'équipe suisse Special Olympics, **Sonia CIESLAK**, laquelle a gagné trois médailles, dont une d'or en super G, géant et slalom aux Jeux mondiaux d'hiver à Pyeongchang, Corée du Sud. Outre ses qualités sportives, Sonia Cieslak est un exemple de volonté et d'intégration.

Une jeune joueuse de tennis, **Anaïs GABRIEL**, a reçu un certificat d'**encouragement** pour ses excellents résultats durant l'année. Elle a notamment été championne d'Europe junior -16 ans par équipe, demi-finaliste lors des championnats de Suisse et championne de Suisse -16 ans.

Un **coup de cœur** a uni le jury, qui l'a décerné à **Bertrand LONGCHAMP** et à son co-équipier pour leur *Tour du Mont-Blanc* ou « Petite Trotte à Léon », soit un parcours de 300 kilomètres et 33 franchissements de cols. Cet exploit physique était associé à une action caritative en faveur de deux associations soutenant des personnes en situation de handicap.



Lauréats du mérite sportif 2013

De gauche à droite :
B. Longchamp, J. et A.
Cieslak (père et sœur de
la méritante), A. Gabriel

Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries (CRL)

En 2013, le CRL fêtait ses 30 ans d'activité au sein de la commune. Le 6 juin, la fête était belle et les remerciements ont fusé envers les nombreux acteurs de la vie locale, qui soutiennent la mission de ce centre de loisirs.

Secteurs enfants, préadolescents, adolescents

Les mercredis aérés se sont succédés pendant l'année en suivant la valse des saisons. L'hiver, la formule ski ou cosy a remporté un franc succès surtout auprès des enfants de sept à huit ans, parfois fatigués et heureux de profiter d'une journée qui leur était particulièrement destinée. Un projet de marionnettes et un autre de train fantôme ont tenu en haleine toute l'équipe. Le centre aéré d'été, qui s'est déroulé pendant les quatre semaines du mois de juillet, s'est orienté sur la découverte des continents pour les enfants, tandis que les plus grands ont passé une nuit par semaine en vadrouille. Celui d'octobre était consacré à l'Ancienne Egypte, avec Toutankhamon en ligne de mire. Les horaires d'accueil des préadolescents ont été harmonisés avec ceux des enfants, à l'exception de la « boom » du mardi soir. Grâce à la découverte de nouvelles activités, les jeunes s'ouvrent à de nouveaux horizons. L'équipe d'animation a aussi été très active en termes de prévention.

Accueil libre des adolescents et plus

Environ 25 adolescents ont été accueillis au centre sans inscription, le mercredi de 14 à 19 heures, le vendredi de 17 à 22 heures et le samedi de 16 à 21 heures. L'élaboration de repas ou la libre utilisation des grands jeux à disposition constituent les animations phares de ces plages d'accueil libre. Les adolescents peuvent également bénéficier du studio d'enregistrement par le biais d'une carte de membre. Les snacks de midi des mardis, jeudis et vendredis ont été très fréquentés par les jeunes du cycle d'orientation voisin. Des sorties sont organisées sur demande et, en 2013, huit adolescents ont pu découvrir *Europapark*. Enfin, chaque semaine de vacances est l'occasion de définir un programme d'activités en fonction des envies des adolescents.

Partenariats, cours et secteurs tous publics

Le centre entretient des collaborations régulières avec différents partenaires locaux : le cycle d'orientation de la Gradelle, la mairie, les TSHM, les autres maisons de quartier, les aînés,... Une permanence, des cours et des repas sont régulièrement organisés afin de favoriser, entre autres, les échanges intergénérationnels, sans oublier l'organisation de fêtes destinées au grand public.



L'arbre de la fête
des 30 ans du CRL,
le 6 juin 2013

Ludothèque de Chêne-Bougeries

La ludothèque de Chêne-Bougeries met à disposition de ses membres annuels ou occasionnels plus de 849 jeux de société et jouets en prêt. Mais la ludothèque est également un espace ludique composé de trois surfaces (animation, jeux symboliques, coin pour les petits équipé d'une mezzanine en 2013) qui attire de nombreux enfants et familles le mercredi.

Le personnel de la ludothèque se compose de deux responsables ludothécaires, d'une ludothécaire et de deux bénévoles. La formation et l'encadrement des bénévoles sont assurés par les responsables.

Chaque mois, la ludothèque organise et anime une soirée de jeux.

Depuis 2013, la ludothèque s'est également ouverte à l'accueil des enfants fréquentant l'Ecole La Petite Arche, institution de la Fondation Ensemble.

La ludothèque organise volontiers diverses animations, telles que crêpes de la Chandeleur, spectacle de marionnettes, pâte à modeler, bricolages, jeux divers, etc. 2013 marquait ses trente ans, et une grande fête a été programmée pour septembre 2014.

Festival international des jeux

En mars 2013, les ludothécaires de Chêne-Bougeries ont fait partie du groupe de 11 ludothèques genevoises qui ont participé au festival international des jeux à Cannes. Tous les acteurs du monde du jeu francophone y étaient rassemblés : auteurs, illustrateurs et éditeurs, autour de démonstrations, dédicaces, tournois, et stands.



TERRITOIRE

Projets à l'initiative communale

Plan directeur communal et coordination avec le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie - DALE - (anciennement Département de l'urbanisme)

Suite à la décision de suspension du processus d'adoption du Plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons (PDCom) par le canton en 2012, diverses études ont été menées afin de déterminer les éléments du PDCom qu'il conviendrait de modifier, en vue d'une plus grande adéquation avec le Plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030).

Village de Chêne-Bougeries

Dans le cadre d'un processus initié en 2012 déjà, les membres de la commission Territoire ont été saisis lors de leur séance du 3 février 2014 d'un projet de plan de site.

Des présentations par les mandataires (Philippe Vasey, architecte, Yannis Ioannides du Comptoir Immobilier SA, et le bureau NuvolaB, lauréat du MEP) au Conseil administratif et aux membres de la commission Territoire ont permis de valider au niveau communal le plan et le règlement du plan de site, avant sa mise à l'enquête technique, qui a débuté le 14 mars 2014. L'enquête publique afférente devrait être lancée en septembre 2014.

À cet égard, il convient de relever que le projet consistant à implanter des arcades en rez-de-chaussée des bâtiments a été soigneusement étudié, puis *in fine* abandonné pour des raisons techniques liées à la morphologie architecturale.



Projet d'espace public à l'intérieur de l'îlot

Photomontage©
NuvolaB

Parcelle communale à Rigaud – DDP à la Codha

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 30 janvier 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 3'665'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'assainissement de la parcelle n° 3189, dont la commune est propriétaire, et qui est pour l'heure inscrite au cadastre cantonal des sites pollués.

Le 6 mars 2014, deux crédits d'investissement et financement ont été approuvés : l'un d'un montant de CHF 3'475'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à l'acquisition en PPE de surfaces dévolues à l'espace de vie infantine « Les Castagnettes », l'autre d'un montant de CHF 2'447'630.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'aménagement des futurs espaces publics.

Sur cette base, le Conseil municipal a formellement accepté, lors de sa séance du 15 mai 2014, la constitution d'un droit de superficie par la commune en faveur de la Codha sur la parcelle n° 3189 d'une surface de 8'645 m², située en zone 5 de développement 4A dans le périmètre du PLQ dit « route Jean-Jacques Rigaud », adopté le 23 juin 2010 par la Conseil d'Etat et provenant des parcelles 1563A et 1564B.

La requête en autorisation déposée par la Codha est toutefois toujours en cours d'instruction auprès de la police des constructions.

Il en va de même pour ce qui concerne un projet privé adjacent, partageant une rampe d'accès à un parking souterrain desservant les futures maisons urbaines de la Codha, projet qui avait au demeurant fait l'objet d'un préavis favorable du Conseil administratif le 4 juillet 2013 déjà.

Planification scolaire – prévision localisée d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire – période 2014-2017

Par le biais d'un mandat conjoint donné au SRED (Service de la recherche en éducation) du DIP, les prévisions scolaires de 2014-2017 ont été réactualisées.

111 élèves supplémentaires, soit au total 646 élèves devraient être scolarisés dans les diverses écoles de Chêne-Bougeries à l'horizon 2017, ceci sur la base de 147 nouveaux logements à bâtir.

Planification cantonale

Projet de plan directeur cantonal 2030 (PDCn)

Le plan directeur cantonal 2030 a été adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013, conformément aux dispositions contenues à l'art. 5 de la LaLAT. L'approbation avec ou sans réserve de documents par la Confédération est attendue au courant du second semestre 2014.

À cet égard, constatant que la mouture 2013 du projet de plan directeur cantonal 2030 constituait globalement une péjoration par rapport à celle de 2011, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 20 juin 2013, d'exprimer plusieurs réserves. Ainsi, dans le cadre de la participation des communes au Grand Projet (fiche A17 « mettre en œuvre les grands projets »), des accords de principe avaient été conclus en particulier pour ce qui concerne la zone de renouvellement urbain sur l'axe nord-sud, laquelle devait être limitée autant que possible. La zone d'influence de 500 mètres le long des axes est-ouest devrait également être limitée, en raison de la présence d'un patrimoine arboré et bâti intéressant, notamment sur le plateau de l'Ermitage. Par ailleurs, le schéma directeur cantonal, en lien avec la fiche A02, intègre désormais aux principes de densification de la couronne urbaine une emprise sur le chemin Falletti, alors qu'au vu de l'intérêt patrimonial des maisons situées entre ledit chemin et le chemin Marie-Jeanne, le périmètre du projet de modification des limites de zones de Challendin avait été modifié au cours de son élaboration, en excluant des constructions, ceci à la demande des autorités communales. En conséquence, le PDCn devrait être modifié dans ce sens.

Réserves communales au PDCn 2030

Par ailleurs, au vu du patrimoine végétal exceptionnel de son territoire, la commune a demandé, dans le cadre des projets d'urbanisation importants, que le système racinaire de la grande arborisation soit exclu de la surface nette à bâtir (SNB) déterminant l'indice de densité, nouvel instrument de planification, introduit dans le cadre du PDCn.

La subordination des déclassements effectifs à un plan directeur de l'habitat et des bases légales, planifiant les financements nécessaires aux infrastructures et aux équipements induits par l'urbanisation, a également été demandée par la ville de Chêne-Bougeries.

Dans ce contexte, les autorités communales ont rappelé la contribution significative de la ville en réponse à la crise du logement qui sévit dans le canton. Ainsi, un récapitulatif des logements en cours de réalisation ou à venir avait été effectué dans le cadre du lancement des études du Grand Projet.

Contrairement à certaines idées reçues, le suivi des logements d'ores et déjà en chantier, adoptés ou en cours de planification, indique que 2014 logements pourraient être réalisés à l'horizon 2017. Cette estimation devra au demeurant être revue à la hausse dans un avenir proche, en raison des projets de PLQ existant le long du chemin de la Chevillarde, dans le périmètre de la 3^e zone de développement, soit un potentiel supplémentaire de plus de 400 logements. À cela s'ajoute les potentiels identifiés dans le cadre du Grand Projet, à savoir 3000 logements et 1000 emplois sur le territoire des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg au-delà de 2030.

Pour le surplus, il convient encore de rappeler que les nouvelles dispositions dérogatoires de la LCI en zone de villas offrent désormais la possibilité d'appliquer un indice de densité 0,48, voire de 0,60, aux parcelles de plus de 5'000 m².

Cela étant, lors de sa séance du 26 mars 2014, le Conseil d'État a adopté à l'intention du Grand Conseil un projet de modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Cette modification prévoit de porter de 2 à 5 ans la durée des refus provisoires d'autorisation de construire dans certains périmètres de la zone villas qui font l'objet d'une procédure de modification de zone, devant permettre la construction d'immeubles de logements en lieu et place de villas. Cette mesure vise à sauvegarder les potentiels de logements à construire dans certains périmètres, en particulier dans un certain nombre de secteurs de la couronne urbaine, en vue d'une densification différenciée par modification de zones. Ces périmètres étant définis dans la fiche A03 du PDCn.

Logements en zone villas

En raison du nombre important de requêtes en autorisation de construire récemment déposées et visant à exploiter les indices d'utilisation du sol (IUS) maximaux récemment augmentés en zone 5 villas, le Conseil d'État a invité le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) à prendre systématiquement des décisions de refus conservatoire dans les périmètres concernés et définis par le PDCn, comme l'y autorise les dispositions contenues dans l'article 13B LaLAT.

Cette décision s'inscrit également dans le cadre de la votation cantonale du 9 février 2014 ; le peuple genevois ayant alors validé le principe consistant à construire de manière plus dense en zone de développement, afin de préserver les zones agricoles et naturelles du canton.

Il convient toutefois de préciser que les secteurs maintenus en zone villas dans le PDCn, lesquels sont décrits à la fiche A04, ne sont nullement touchés par ces mesures de refus provisoire d'autorisation de construire.

Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries

Un deuxième atelier de concertation a eu lieu le 3 décembre 2013 à la salle communale Jean-Jacques Gautier, sous la forme d'une présentation générale des principes de planification, suivie d'une table ronde, au cours de laquelle les autorités cantonales et les mandataires du Grand Projet se tenaient à la disposition des participants afin de répondre à leurs interrogations et récolter leurs observations. Un rapport de synthèse de ces travaux a été remis aux participants de cet atelier au début de l'été 2014.

L'élaboration du plan guide accompagnant le Grand Projet a nécessité la tenue de nombreuses séances avec les représentants du DALE ; les études développées par les mandataires présentant des alternatives intéressantes aux projets de déclassement et de création de zones de développement préconisées par les autorités cantonales.



Périmètre de l'étude du
Grand Projet Chêne-
Bourg - Chêne-Bougeries

Planification territoriale 2013-14/2020

Avec l'arrivée de M. Sébastien Casoni, urbaniste, au sein de l'administration communale, la commune s'est dotée de nouveaux outils de compréhension de son territoire, sous forme de fiches récapitulatives actualisées régulièrement.

Planification territoriale 2013-14/2020

2'097 logements planifiés en plus des requêtes en Demande Définitive déposées régulièrement.

Logements récemment livrés 273 logements

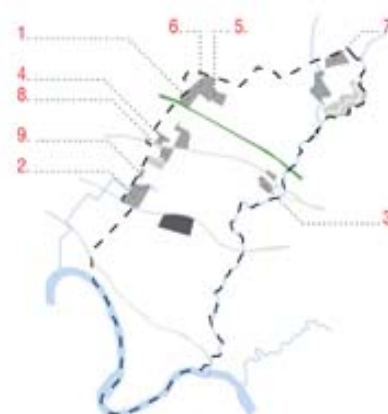
1. Pré-Babel
2. Hauts de Malagnou (*immeuble E*)

Chantiers en cours 274 logements

2. Hauts de Malagnou (*immeubles B, C, D*)
3. Bessonnette
4. Falletti - Puthon
5. Nouveau Prieuré
6. Pré du Couvent

Planifications adoptées 307 logements

7. Rigaud-Nord
8. Jules-Cougnard
9. Odier - Chevillarde

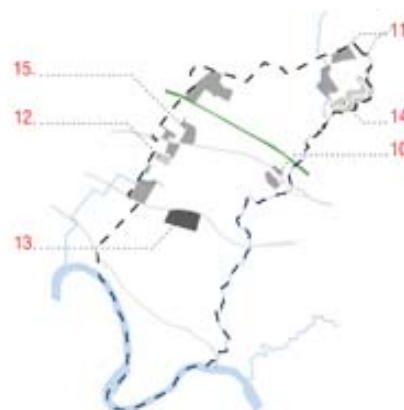


Planifications en vue d'élaboration d'un plan d'affectation 885 logements

10. Village
11. Rigaud - Montagne
12. Chevillarde - Cougnard
13. Malagnou - Paumière

Planifications en suspens 358 logements

14. Surélévation Montagne
15. Challendin



Autorisations de construire

83 requêtes ont été traitées par le Conseil administratif durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2013 et le 31 mai 2014, selon le tableau ci-après :

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal
38	23	6	16	0
46 %	28 %	7 %	19 %	0%
81 %				

MOBILITÉS

Projets à l'initiative communale

Zone bleue « macaron »

L'étude de stationnement menée courant 2011 - 2012 a permis de confirmer le bien-fondé des objectifs poursuivis par la commune visant à favoriser le stationnement résidentiel ainsi que le commerce de proximité, et à remédier au problème des voitures dites « ventouses » ou à l'utilisation par les pendulaires du domaine public communal.

Validée dans son principe par la Direction générale de la mobilité, sa mise en œuvre a fait l'objet de mises à l'enquête publique et avait nécessité un crédit d'investissement de CHF 165'000.- TTC, voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 avril 2013, en lien avec les nécessaires travaux de marquage au sol et de pose de panneaux de signalisation.

Les habitants ont été régulièrement informés de l'état d'avancement du dossier, ainsi que des successives modifications apportées au plan initial de sectorisation par le biais du site Internet communal, de flyers, de séances d'information, de courriers et de divers articles dans le journal *Le Chênois*.

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

La commune a reconduit sa politique de subvention, initiée en 2012, pour l'achat de vélos à assistance électrique.

À la fin de la période sous revue, soit au 31 mai 2014, 50 habitants de Chêne-Bougeries avaient pu bénéficier d'une subvention communale de CHF 250.- à l'achat d'un vélo, en plus de la subvention cantonale d'un montant identique.

Mobilité douce à prix réduits

Cart@bonus

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre initiée en 2010, consistant à proposer mensuellement à la vente, 100 cartes *Unireso* à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.- aux habitants de la commune en âge AVS.

Carte journalière « communes CFF »

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre de vente d'abonnements généraux CFF 2^e classe sous forme de carte journalière à CHF 40.-.

Neuf cartes « communes CFF » sont en vente chaque jour au guichet de la mairie, étant encore rappelé que depuis janvier 2013, les disponibilités desdites cartes sont visibles en direct sur le site Internet communal.

Planification cantonale

CEVA – Voie verte

Conçue sur un linéaire de 22 kilomètres, de Saint-Genis jusqu'au centre d'Annemasse, la Voie verte accueillera majoritairement un itinéraire dédié à la mobilité douce et le tronçon CEVA s'inscrit dans cet aménagement régional concerté. Cette Voie verte devait être classée en qualité de voirie cantonale.

Pour mémoire, les communes des Trois-Chêne ont exprimé à plusieurs reprises leurs positions au sujet de la prise en charge financière des aménagements projetés.

Les communes attendent actuellement toujours des propositions de la part du canton, propriétaire du site, initiateur et porteur du projet de la Voie verte d'agglomération.



Tracé de la voie verte d'agglomération

ÉTAT CIVIL

Retour sur la nouvelle loi du nom

Force est de constater que la nouvelle loi du nom, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, n'a pas rencontré le succès escompté. À l'arrondissement de Chêne-Bougeries-Voirons, beaucoup de fiancés suisses ont manifesté leur mécontentement quant au choix du nom proposé après le mariage.

Au préalable, deux possibilités se présentaient. Soit porter un double nom ; à savoir son nom de célibataire suivi du nom du conjoint, soit uniquement le nom de son conjoint. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, un seul nom doit être choisi ; à savoir son nom de célibataire, dans le cas où la personne le porte toujours, ou le nom de son conjoint.

«La nouvelle loi du nom s'est révélée décevante pour les usagers de l'arrondissement. »

Quant aux enfants, les parents suisses nourrissaient l'espoir de pouvoir transmettre leurs deux noms de famille comme c'est le cas dans bon nombre de pays voisins, tels que la France, l'Espagne ou le Portugal. En définitive, l'enfant se voit attribuer le nom de célibataire de son père ou de sa mère uniquement.

Cette nouvelle loi, qui se voulait en phase avec l'évolution de la société, s'est révélée décevante.

Qu'est-ce que le partenariat cantonal dévolu aux communes dès le 1^{er} janvier 2014 ?

Le partenariat cantonal est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes. Il s'adresse aux couples hétérosexuels ou homosexuels.

Quels sont ses effets ?

- Il ne déploie que des effets symboliques ou limités de droit public cantonal.
- Il permet la reconnaissance du partenaire comme membre de la famille proche lors d'une hospitalisation.
- Il fait en sorte que les partenaires bénéficient des mêmes droits que les personnes mariées dans le cadre des dispositions applicables à la fonction publique, à l'exclusion des dispositions relatives aux caisses de retraite (congés spéciaux).

A contrario, il ne déploie aucun effet dans les domaines suivants :

- Le droit successoral.
- Le droit des étrangers.
- Le droit fiscal.
- Le droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

L'arrondissement en chiffres

Evénements survenus dans l'arrondissement

2013-2014	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	792	0	0	17
Mariages	50	7	2	7
Partenariats	0	0	0	0
Décès	118	0	16	5
Reconnaisances	68	0	0	4

Actes d'état civil délivrés

Du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014, il a été délivré **3'154** actes d'état civil, de naissance, mariage, décès, reconnaissance. Durant la même période, **368** certificats de vie ont été établis.

Les prérogatives de l'état civil ne cessent d'augmenter.

Les responsabilités de l'état civil sont en constante augmentation. En effet, à partir du 1^{er} juillet 2014, l'état civil aura également la charge d'enregistrer l'autorité parentale partagée lors de l'enregistrement d'une reconnaissance.

Puis, ce sera au tour des demandes de naturalisation de prendre le chemin de l'arrondissement d'état civil où l'officier devra statuer sur la recevabilité des documents présentés, voire même les faire légaliser si nécessaire, afin que les candidats puissent être saisis dans le registre suisse informatisé de l'état civil.



Entrée de
l'arrondissement
au 4 route du
Vallon

FINANCES

Bilans comparés au 31 décembre 2012 et 2013

Bilan actif 2013

Bilans comparés au 31 décembre

EXERCICE 2013

ACTIF

	31 décembre 2012	31 décembre 2013
	-----	-----
	CHF (*)	CHF (*)
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités	36'800'142	47'816'981
Avoirs	29'294'737	23'223'061
Placements	26'713'696	27'632'108
Compte de régularisation de l'actif	746'677	496'567
	-----	-----
Total du patrimoine financier	93'555'251	99'168'717
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Terrains non bâtis	10	27'461
Ouvrages de génie civil	11'354'625	12'180'670
Terrains bâtis	23'613'247	21'829'379
Mobilier, machines et véhicules	697'202	832'795
Autres biens et divers	1'560'002	1'677'868
	-----	-----
	37'225'086	36'548'173
Prêts et participations permanentes		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	-----	-----
	2'422'951	2'422'951
Total du patrimoine administratif	39'648'037	38'971'124
TOTAL DE L'ACTIF	133'203'288	138'139'841
	=====	=====

HORS BILAN

Fonds spéciaux	1'539'945	1'538'598
----------------	-----------	-----------

Remarques :

Le total des Actifs augmente de CHF 4'936'553.-- d'une année à l'autre.

Les disponibilités ont augmenté de CHF 11'016'840.-- et les avoirs ont diminué de CHF 6'071'676.--.

(*) Arrondi au franc

Bilan passif 2013

Bilans comparés au 31 décembre

EXERCICE 2013

PASSIF

	31 décembre 2012	31 décembre 2013
	-----	-----
	CHF (*)	CHF (*)
ENGAGEMENTS		
Engagements courants		
Créanciers	2'048'667	3'586'417
	-----	-----
	2'048'667	3'586'417
Dettes à moyen et long termes		
Emprunts hypothécaires	5'845'000	5'778'333
	-----	-----
	5'845'000	5'778'333
Engagements envers des entités particulières	1'294'707	1'283'405
Provisions	15'435'363	15'310'599
Compte de régularisation du passif	1'449'611	1'382'447
Engagements envers les financements spéciaux		
Equipement et écoulement	3'858'702	4'013'958
Protection civile	560'693	615'482
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	11'528'348	11'528'348
	-----	-----
	15'947'743	16'157'788
Total des engagements	42'021'091	43'498'989
FORTUNE NETTE	91'182'197	94'640'852
TOTAL DU PASSIF	133'203'288	138'139'841
	=====	=====
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	1'539'945	1'538'598
Cautionnements	12'600'000	12'600'000

Remarque :

La fortune nette de la commune a augmenté de 3.79%, s'élevant à 94'640'852. - au 31 décembre 2013.

(*) Arrondi au franc

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2013 a été clos avec un total de recettes de CHF 37'372'111.92. Les charges ont été arrêtées à CHF 33'913'457.82. L'excédent budgétaire s'élève donc à CHF 3'458'066.10.

Les charges liées au personnel ont été bouclées avec un total de CHF 8'667'594.49, représentant 25.56% des charges par nature du budget.

« L'excédent budgétaire s'élève à CHF 3'458'066.10. »

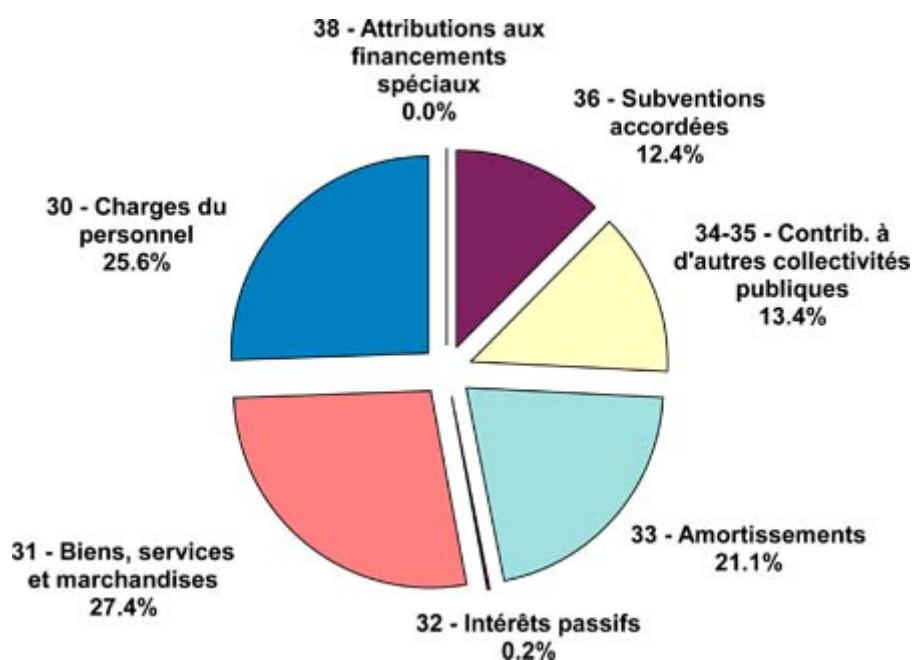
Les charges de la catégorie « Biens, services et marchandises », soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune, ont été bouclées avec un total de CHF 9'278'814.57, représentant 27.36% des charges par nature du budget.

Les charges d'amortissement ont été bouclées avec un total de CHF 4'599'066.13, représentant 13.56% des charges.

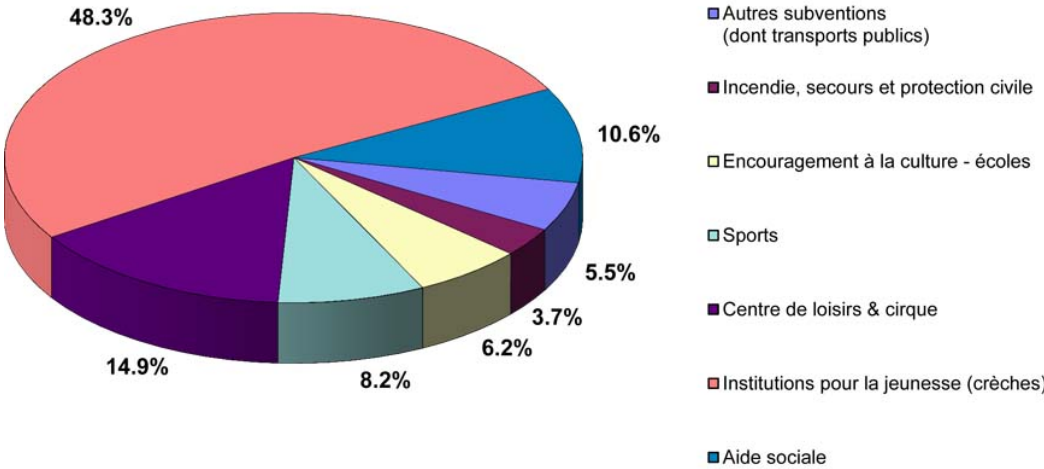
Les contributions et dédommagements aux collectivités publiques, ainsi que les subventions accordées ont, quant à elles, été bouclés respectivement avec un total de CHF 4'536'876.80 et CHF 4'209'252.28 soit 13.77% et 12.41% des charges.

Enfin, on constate également une progression au cours des dernières années des subventions accordées.

Récapitulation des charges par nature pour un total de CHF 33'913'458.-



Répartition par dicastère des subventions versées en 2013
Soit CHF 4'209'252.-



RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2013 (Classification fonctionnelle)

	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012		Variation entre 2013 et 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)		
01 Conseil municipal	220'850		204'242		218'565		- 7 %	
02 Conseil administratif, maire et adjoints	267'450		263'493		271'945		- 3 %	
05 Administration générale	3'420'090	20'060	3'093'725	92'418	3'225'248	83'918	- 4 %	+ 10 %
08 Immeubles publics (patrimoine administratif)	2'258'409	329'120	2'265'926	294'630	2'105'156	309'822	+ 8 %	- 5 %
09 Autres charges et revenus (redevance des SIG)	261'000	582'600	373'580	510'839	126'458	532'785	+ 195 %	- 4 %
10 Etat civil	444'906	88'000	375'412	170'304	327'323	74'813	+ 15 %	+ 128 %
11 Sécurité municipale	1'539'400	122'700	1'597'605	241'194	1'174'207	247'339	+ 36 %	- 2 %
14 Incendie et secours	912'769	85'000	877'196	92'121	838'173	93'416	+ 5 %	- 1 %
16 Protection civile	323'544	57'650	241'721	55'970	231'177	39'144	+ 5 %	+ 43 %
21 Ecoles publiques	2'619'201	113'610	2'562'726	114'403	2'399'652	100'052	+ 7 %	+ 14 %
30 Encouragement à la culture	686'760	200	657'952	357	652'679	175	+ 1 %	+ 104 %
33 Parcs et promenades	1'835'500	57'850	1'872'673	73'227	1'939'559	57'993	- 3 %	+ 26 %
34 Sports	2'146'935	13'500	2'052'708	15'883	2'023'461	25'714	+ 1 %	- 38 %
35 Autres loisirs (colonies, centre de loisirs)	1'017'449	11'100	941'926	13'309	960'346	12'392	- 2 %	+ 7 %
54 Institutions pour la jeunesse (crèches, garderies)	3'168'924	155'000	2'885'352	132'783	3'007'531	248'000	- 4 %	
58 Aide sociale	1'125'350	344'000	1'160'919	344'740	1'038'911	349'283	+ 12 %	- 1 %
62 Routes communales	2'849'444	48'000	2'674'541	57'708	2'735'078	40'868	- 2 %	+ 41 %
65 Trafic régional	327'793	136'700	286'180	140'180	272'935	149'132	+ 5 %	- 6 %
71 Protection des eaux	918'949		839'011		547'759	16'148	+ 53 %	
72 Traitement des déchets	2'191'238	73'150	2'145'055	59'599	2'097'361	56'722	+ 2 %	+ 5 %
74 Cimetière	182'600	92'000	173'829	71'060	152'207	78'720	+ 14 %	- 10 %
78 Autres tâches de protec. de l'environnement	127'524	15'100	103'783	13'242	31'177	16'869	+ 233 %	
79 Aménagement du territoire	295'844		194'539		161'738		+ 20 %	
90 Impôts	2'383'697	27'038'789	4'572'348	31'426'459	4'715'689	28'799'871	- 3 %	+ 9 %
94 Charges et revenus des capitaux	2'000	168'937	2'725	126'570	1'903	210'536	+ 43 %	- 40 %
95 Immeubles locatifs (patrimoine financier)	1'704'048	4'086'566	1'494'292	3'325'118	92'110	483'544	+ 1522 %	+ 588 %
Totaux	33'231'674	33'639'632	33'913'458	37'372'112	31'348'348	32'027'257	+ 8.2 %	+ 16.7 %
Excédent de revenus	407'958		3'458'654		678'909			
Totaux pour balance des comptes	33'639'632	33'639'632	37'372'112	37'372'112	32'027'257	32'027'257		

* Arrondi au franc

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2013 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
30	Charges du personnel	8'184'017.19	8'543'550.00	8'667'594.49	124'044.49	+ 1.45 %
300	Autorités et commissions	250'474.70	245'000.00	239'273.40	- 5'726.60	
301	Traitements du personnel	6'175'992.60	6'432'450.00	6'422'672.40	- 9'777.60	
303	Assurances sociales	516'009.80	533'100.00	530'117.50	- 2'982.50	
304	Caisse de retraite et de prévoyance	693'242.55	820'150.00	840'532.45	20'382.45	
305	Assurance maladie et accidents	274'258.84	282'400.00	293'353.31	10'953.31	
306	Vêtements de travail	29'234.85	37'000.00	33'731.45	- 3'268.55	
307	Prestations aux pensionnés	25'929.30	32'000.00	26'661.00	- 5'339.00	
308	Personnel intérimaire	142'628.60	45'000.00	182'479.45	137'479.45	
309	Autres charges de personnel	76'245.95	116'450.00	98'773.53	- 17'676.47	
31	Biens, services et marchandises	7'914'946.40	10'401'318.00	9'278'814.57	- 1'122'503.43	- 10.79 %
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	175'502.75	214'660.00	151'861.25	- 62'798.75	
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	240'366.50	380'500.00	230'454.15	- 150'045.85	
312	Eau, énergie, combustibles	932'638.00	1'247'400.00	1'041'710.30	- 205'689.70	
313	Achats de fournitures et de marchandises	295'058.05	450'450.00	344'933.28	- 105'516.72	
314	Entretien des bâtiments	1'626'859.30	2'324'000.00	2'341'083.31	17'083.31	
315	Entretien des objets mobiliers	171'787.15	362'800.00	208'116.40	- 154'683.60	
316	Loyers et locations diverses	613'346.55	630'268.00	620'128.55	- 10'139.45	
317	Dédommagements	288'109.85	315'630.00	279'431.25	- 36'198.75	
318	Honoraires et prestations de service	3'464'399.30	4'357'510.00	3'931'226.63	- 426'283.37	
319	Frais divers	106'878.95	118'100.00	129'869.45	11'769.45	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2013 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
32	Intérêts passifs	0.00	425'438.00	61'080.20	- 364'357.80	- 85.64 %
322	Intérêts sur dettes à moyen et long termes	0.00	150'510.00	61'080.20	- 89'429.80	
323	Intérêts sur dettes envers des entités particulières	0.00	274'928.00	0.00	- 274'928.00	
33	Amortissements	6'279'203.55	4'805'773.00	7'159'839.48	2'354'066.48	+ 48.98 %
330	Amortissements du patrimoine financier	1'792'343.45	323'300.00	2'560'773.35	2'237'473.35	
331	Amortissements du patrimoine administratif	4'486'860.10	4'482'473.00	4'599'066.13	116'593.13	
34	Contrib. à d'autres collectivités publiques	1'585'946.54	1'406'697.00	1'409'884.03	3'187.03	+ 0.23 %
341	Péréquation financière	1'047'592.00	876'597.00	876'597.00	0.00	
346	Compensation aux communes frontalières	538'354.54	530'100.00	533'287.03	3'187.03	
35	Dédommagements à des collectivités publiques	3'043'341.04	3'014'874.00	3'126'992.77	112'118.77	+ 3.72 %
351	Dédommagements au canton	895'124.34	753'900.00	876'384.02	122'484.02	
352	Dédommagements aux communes	2'148'216.70	2'260'974.00	2'250'608.75	- 10'365.25	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2013 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
36	Subventions accordées	4'340'892.93	4'634'024,-	4'209'252.28	- 424'771.72	- 9.17 %
361	Subventions au canton	312'989.25	310'049.00	274'123.25	- 35'925.75	
362	Subventions aux communes	280'979.38	404'068.00	315'434.51	- 88'633.49	
363	Subventions aux propres établissements	10'385.15	14'800.00	9'375.60	- 5'424.40	
364	Subventions aux sociétés d'économie mixte	26'923.00	27'500.00	43'755.00	16'255.00	
365	Subventions aux institutions privées	3'447'166.25	3'595'607.00	3'250'756.77	- 344'850.23	
366	Aide aux personnes physiques (service social)	28'999.90	42'000.00	75'707.15	33'707.15	
367	Aide humanitaire versée pour l'étranger	233'450.00	240'000.00	240'100.00	100.00	
	TOTAL DES DEPENSES	31'348'347.65	33'231'674.00	33'913'457.82	681'783.82	+ 2.05 %

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2013 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
40	Impôts	28'758'234.79	27'018'789.00	31'386'033.82	4'367'244.82	+ 16.16 %
400	Impôts sur le revenu et la fortune	25'971'985.34	24'036'130.00	28'347'610.66	4'311'480.66	
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	1'998'270.45	2'105'008.00	1'958'325.16	- 146'682.84	
406	Impôts sur les chiens	0.00	0.00	0.00	0.00	
408	Péréquation financière intercommunale	760'769.00	865'651.00	1'055'908.00	190'257.00	
409	Taxe professionnelle communale	27'210.00	12'000.00	24'190.00	12'190.00	
42	Revenus de biens	1'723'404.17	4'696'757.00	4'413'661.60	- 283'095.40	- 6.03 %
420	Intérêts bancaires	29'011.47	45'200.00	32'520.13	- 12'679.87	
421	Intérêts sur les comptes de dépôt	89'827.50	21'000.00	5'752.50	- 15'247.50	
422	Produits du patrimoine financier	250.00	500.00	382.70	- 117.30	
423	Produits des immeubles du patrimoine financier	430'288.35	3'318'920.00	3'142'309.50	- 176'610.50	
426	Produits du patrimoine administratif	91'447.50	108'437.00	91'447.50	- 16'989.50	
427	Produits des immeubles du patrimoine administratif	1'040'518.10	1'180'700.00	1'095'865.20	- 84'834.80	
429	Autres revenus	42'061.25	22'000.00	45'384.07	23'384.07	
43	Revenus divers	821'436.25	665'320.00	1'008'059.45	342'739.45	+ 51.51 %
430	Contributions de remplacements	0.00	0.00	0.00	0.00	
431	Emoluments administratifs	22'420.00	25'800.00	23'805.00	- 1'995.00	
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	183'447.55	223'110.00	203'154.15	- 19'955.85	
435	Ventes de marchandises	59'651.50	76'350.00	63'457.30	- 12'892.70	
436	Dédommagements de tiers	314'175.95	159'760.00	348'808.80	189'048.80	
437	Amendes communales	238'858.00	121'000.00	241'274.50	120'274.50	
439	Autres contributions	2'883.25	59'300.00	127'559.70	68'259.70	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2013 (Classification selon les natures)

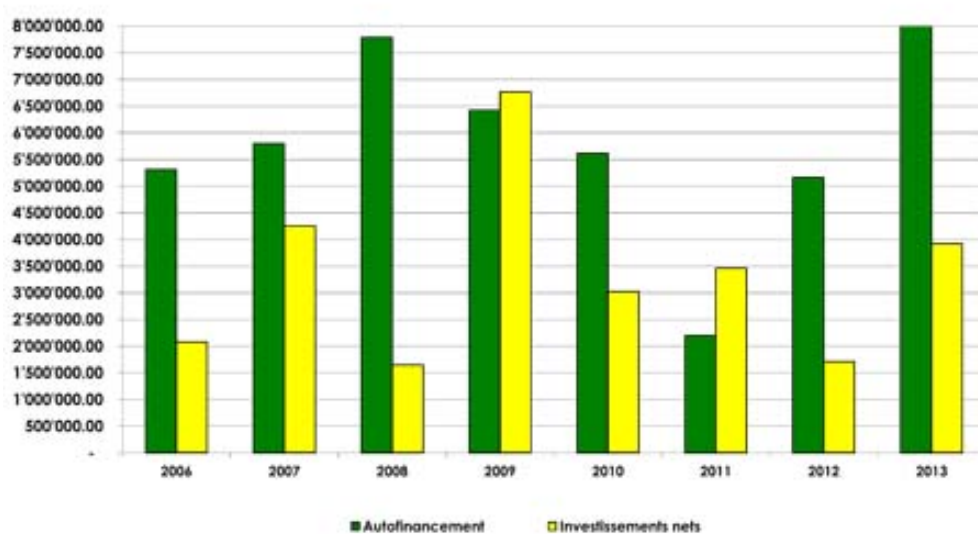
Nature	Libellé de la nature	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
44	Part à des recettes et contrib. cantonales	94'669.30	89'200.00	102'634.15	13'434.15	+ 15.06 %
440	Part à des recettes fédérales	3'052.15	3'000.00	1'242.25	- 1'757.75	
441	Part à des recettes cantonales	91'617.15	86'200.00	101'391.90	15'191.90	
45	Dédommagements de collectivités publiques	199'112.70	320'000.00	244'111.00	- 75'889.00	- 23.72 %
451	Dédommagements du canton	0.00	0.00	0.00	0.00	
452	Dédommagements d'autres communes	199'112.70	320'000.00	244'111.00	- 75'889.00	
46	Subventions et allocations	430'399.65	191'050.00	217'611.90	26'561.90	+ 13.90 %
460	Subventions de la Confédération	8'590.25	0.00	0.00	0.00	
461	Subventions du canton	420'635.50	161'050.00	196'091.35	35'041.35	
469	Autres subventions et allocations	1'173.90	30'000.00	21'520.55	- 8'479.45	
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	658'516.00	0.00	- 658'516.00	+ 0.00 %
488	Prélèvements sur les immeubles locatifs	0.00	658'516.00	0.00	- 658'516.00	
	TOTAL DES RECETTES	32'027'256.86	33'639'632.00	37'372'111.92	3'732'479.92	+ 11.10 %
	EXCEDENTS BUDGETAIRES	678'909.21	407'958.00	3'458'654.10		

Investissements

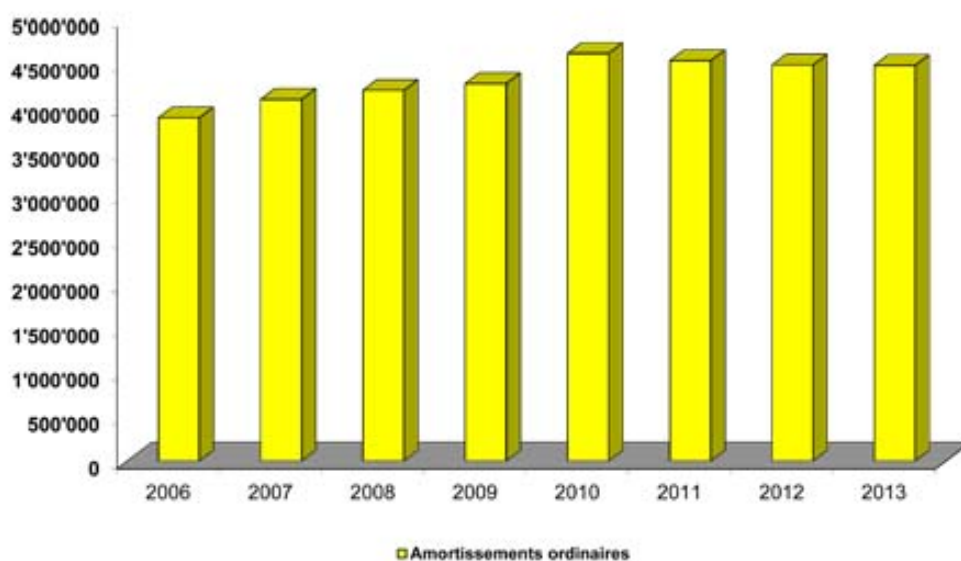
Au cours de l'exercice, la commune a procédé à des investissements bruts pour un total de CHF 3'956'003.88 concernant le patrimoine administratif. L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à CHF 8'057'720.23. Ce montant se décompose en excédent de revenus du compte de fonctionnement pour CHF 3'458'654.10 et en amortissements pour CHF 4'599'066.13.

Les investissements bruts du patrimoine administratif réalisés en 2013 représentent le 33.1% de ceux prévus au budget desdits investissements.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires



N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2013	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses brutes au 31.12.2013 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
<u>Bâtiments publics</u>					
08.0103	Mairie: Assainissement et rénovation partielle -Etude et réalisation	14 nov 2013	469'160	12'776.40	456'384
08.1300	Installation d'une crèche dans le complexe dit du "Nouveau Prieuré"	9 déc 2010	3'304'000	1'876'782.00	1'427'218
<u>Ecoles publiques</u>					
21.0108	Ecole de Chêne-Bougeries - Terrain multisports	28 juin 2012	100'100	115'240.00	(- 15'140)
21.0311	Ecole de la Gradelle - Concours de façades Minergie - Crédit d'étude	14 oct 2010	160'000	74'051.50	85'949
21.0312	Ecole de la Gradelle - Façade - Crédit d'étude	20 sept 2012	700'000	157'483.70	542'516
<u>Parcs et promenades</u>					
33.0305	Abattage et remplacement des platanes à la route du Vallon	13 avr 2011	94'000	17'511.38	76'489
33.0307	Parc jouxtant le Centre de rencontres et de loisirs: Réaménagement	25 avr 2013	342'000	27'450.50	314'550
<u>Sports</u>					
34.0027	Piscine du Belvédère: Rénovation -Crédit d'étude	25 avr 2013	80'000	28'200.00	51'800
34.0171	CSSM 2013: Fitness en plein air	10 oct 2013	31'000	0.00	31'000
34.0172	CSSM 2013: Revêtement des 5 courts de tennis	10 oct 2013	195'000	0.00	195'000
<u>Institutions pour la jeunesse</u>					
54.1010	Garderie "Le Petit Manège": Transformation des locaux -Etude et réalisation	14 nov 2013	1'221'840	130'093.65	1'091'746
54.2100	Ecole de Conches - Pavillons provisoires	28 févr 2013	350'000	271'033.65	78'966

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2013	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses brutes au 31.12.2013 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
	<u>Routes</u>				
62.0085	Mise en zone bleue "Macaron": Travaux de marquage et signalisation	25 avr 2013	165'000	122'486.70	42'513
62.0086	Mesures anti-transit et aménagement sécurisés -Crédit d'étude	20 juin 2013	35'000	13'097.50	21'903
	<u>Trafic</u>				
65.0081	Installation d'abribus et abris de trams	10 déc 2009	730'000	505'160.25	224'840
	<u>Approvisionnement en eau, protection et correction des eaux</u>				
71.0085	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	9 déc 2004	386'100	365'571.25	20'529
71.0090	Séparatif de la Gradelle	9 déc 2010	672'300	681'011.15	(- 8'711)
71.0092	Séparatif privé du ch. des Ecureuils	13 avr 2011	390'000	522'230.60	(- 132'231)
71.0093	Séparatif Buclines / Rigaud / Montagne	10 nov 2011	1'700'000	773'353.55	926'646
71.0095	Assainissement du périmètre de la Bessonnette	3 févr 2011	515'000	169'662.75	345'337
71.0096	Collecteur intercommunal d'eaux pluviales Rue Le Corbusier / Ch. de la Chevillarde via ch. de la Boisserette	23 févr 2012	6'184'219	851'620.90	5'332'598
71.0099	Séparatif du chantier CEVA -Av. des Arpillières/Ch. des Grangettes	15 nov 2012	628'600	512'585.15	116'015
71.0101	Séparatif privé du ch. Puthon et réaménagement des surfaces	20 juin 2013	140'000	102'116.75	37'883
	<u>Aménagement du territoire</u>				
79.0002	Mise en œuvre d'un plan lumière	14 mai 2009	658'000	543'205.70	114'794
79.0202	Projet de rénovation du secteur nord-ouest du village - Etude	10 avril 2008 29 sept 2012	460'406	469'154.00	(- 8'748)
79.0205	Mise en œuvre du processus "MEP" -Projet de réaménagement du village de Chêne-Bougeries	20 sept 2012	201'960	183'166.20	18'794
79.0206	Projet de PLQ au ch. de Challendin	15 déc 2011	29'000	6'645.25	22'355

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>terminés</u> en cours d'année 2013	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses brutes au 31.12.2013 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
	<u>Bâtiments publics</u>				
08.0323	Salle communale J.J. Gautier: Travaux de rafraîchissement	25 avr 2013	110'000	107'432.50	2'568
08.0600	8bis, Route du Vallon - Crédit d'étude	19 juin 2008	319'200	352'800.20	(- 33'600)
08.0600	8bis, Route du Vallon - Mobilier	15 oct 2009	175'000	175'907.55	(- 908)
08.0800	Centrale de chauffe à bois - Réalisation	14 sept 2006	3'800'000	3'684'681.40	115'319
08.1200	Projet dit "Maison de l'Enfance" - Crédit d'étude	1 févr 2007	198'200	213'859.85	(- 15'660)
	<u>Sécurité municipale</u>				
11.0300	Système de vidéosurveillance	13 avr 2011	80'000	72'166.70	7'833
11.7000	Véhicule pour la police municipale	15 mars 2012	32'000	31'640.85	359
	<u>Culture</u>				
30.1200	Ouvrage par les éditions Chênoises	12 mai 2011	35'000	35'000.00	0
	<u>Sports</u>				
34.0166	CSSM 2011 - Renouvellement du gazon sythétique du terrain C	23 févr 2012	237'000	232'610.45	4'390
	<u>Routes</u>				
62.7030	Véhicule pour le service des routes	28 juin 2012	282'400	276'735.75	5'664
	<u>Aménagement du territoire</u>				
79.0201	Plan directeur communal et des chemins pour piétons	19 juin 2008	438'000	398'152.75	39'847

* Arrondi au franc

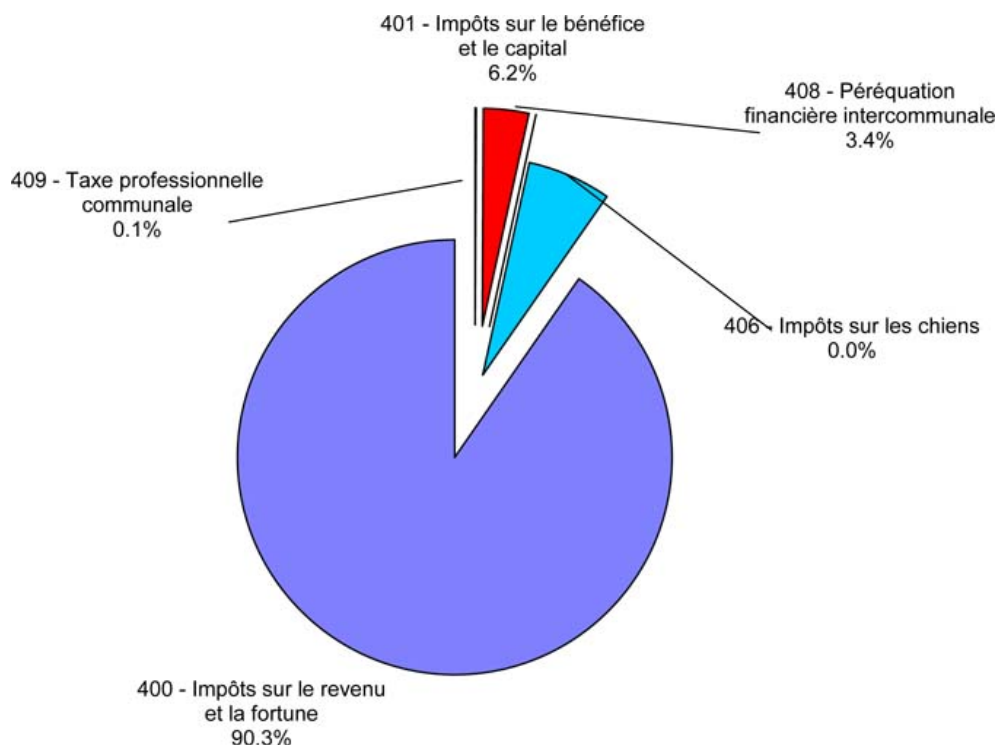
Fiscalité

Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 75.85 % du total des revenus réalisés par la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient encore de rappeler que le budget 2013 a été préparé dans le courant de l'été 2012 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2011.

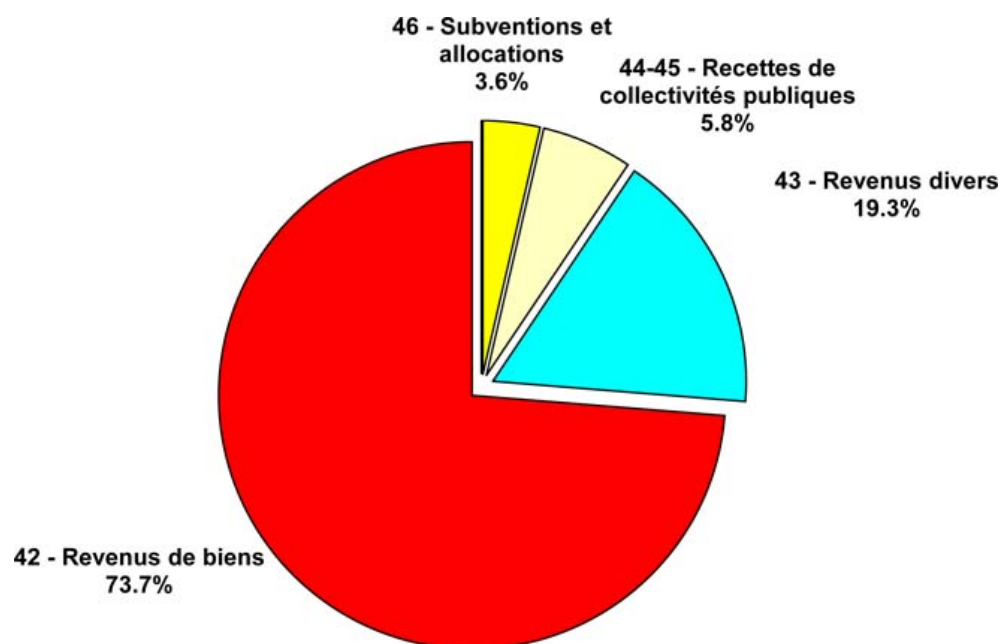
Par ailleurs, les charges ont continué d'être grevées par l'application de la loi sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat.

Récapitulation par fonction

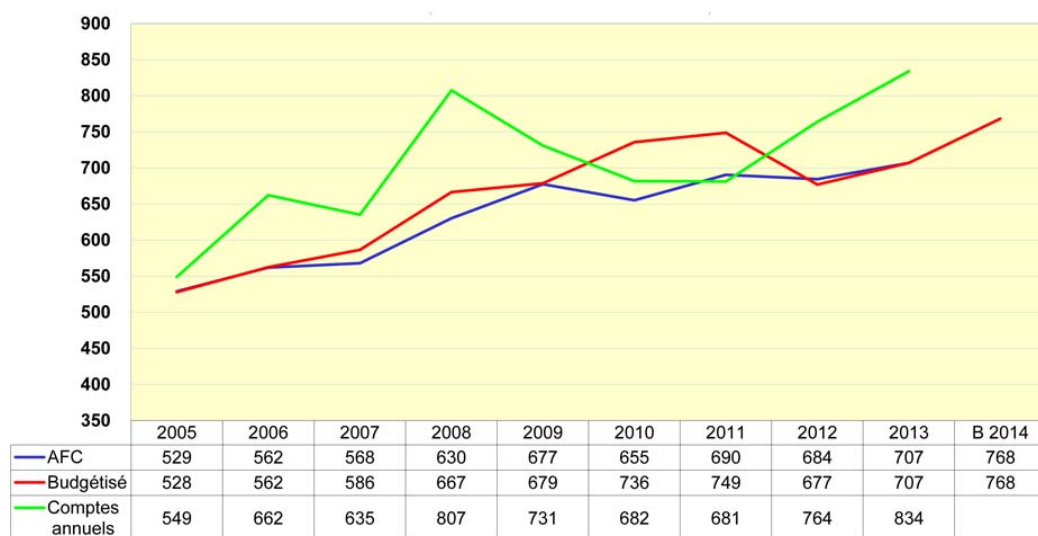
Recettes fiscales pour un total de CHF 31'386'034.-



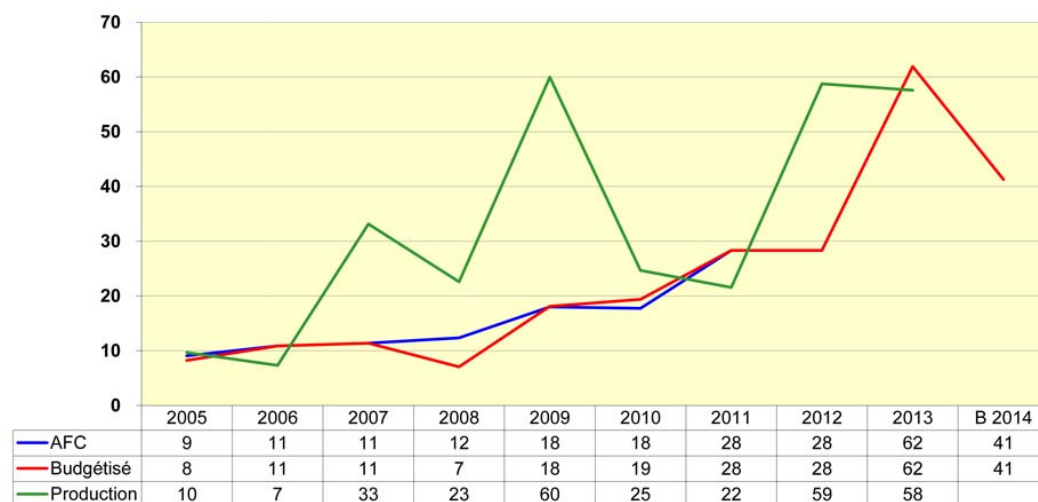
Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de CHF 5'986'078.-



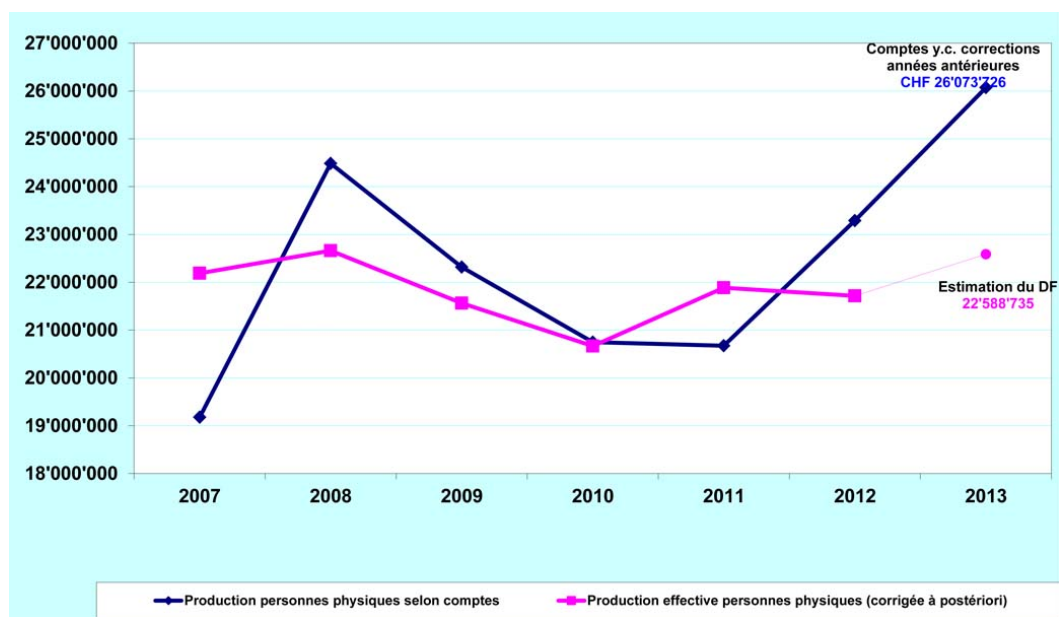
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2005 – jusqu'au budget 2014)



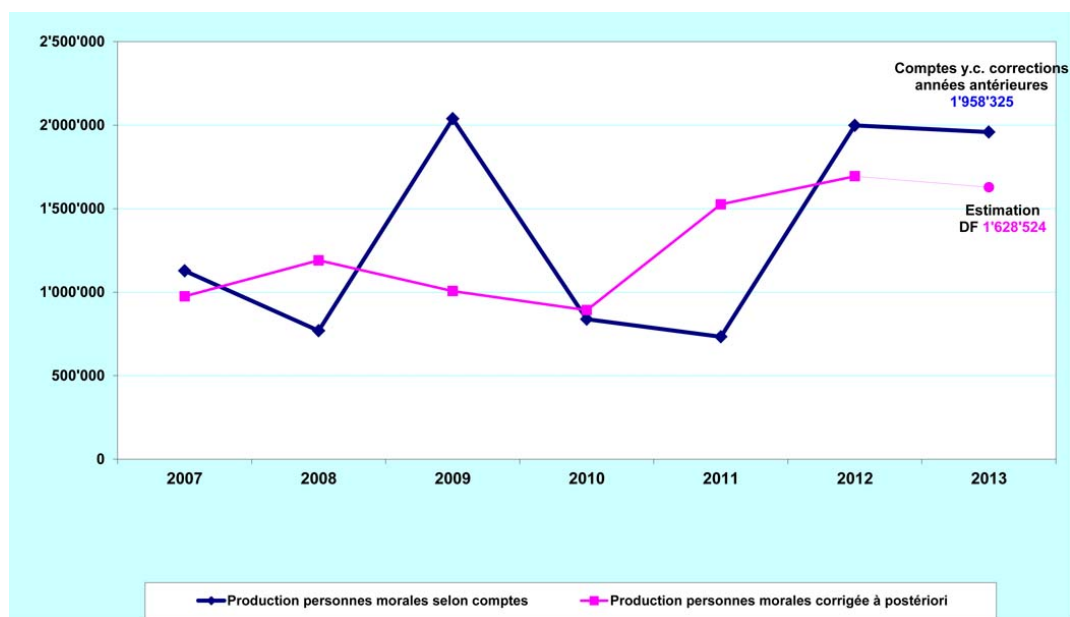
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2005 – jusqu'au budget 2014)



Imposition des personnes physiques soumises au barème ordinaire



Imposition des personnes morales



Statistiques

Récapitulation par fonction et par habitant

	2013 10629 habitants	2012 10608 habitants
	CHF	CHF
<u>Charges par habitant</u>		
0 Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	585	561
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	291	242
2 Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	242	226
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	521	526
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	381	381
6 Routes communales et trafic régional	279	284
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	326	282
9 Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs et intérêts de la dette publique	572	453
	3197	2955

	2013 10629 habitants	2012 10608 habitants
	CHF	CHF
<u>Recettes par habitant</u>		
0 Administration, autorités, et recettes des bâtiments administratifs	85	87
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	53	43
2 Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	11	9
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	10	9
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	45	56
6 Routes communales et trafic régional	19	18
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	14	16
9 Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	3288	2780
	3525	3018

Bilans et comptes antérieurs

Comptes 2012 par fonction et par nature

Bilan 2012

Comptes 2011 par fonction

Comptes 2011 par nature

Bilan 2011

Comptes 2010 par fonction

Comptes 2010 par nature

Bilan 2010

Comptes 2009 par fonction

Comptes 2009 par nature

Bilan 2009

Comptes 2008 par fonction

Comptes 2008 par nature

Bilan 2008

RESSOURCES HUMAINES

L'administration communale

L'administration communale présente un effectif de 76 employés. Elle est dirigée par M. Raphaël Gailland, secrétaire général, secrétaire du Conseil administratif et secrétaire de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries.

Services de la mairie

Sont directement rattachés au Secrétariat général, les domaines :

- Coordination technico-administrative
- Culture, loisirs et manifestations
- Informatique & téléphonie
- Ressources humaines
- Secrétariats (mairie et technique)
- Webmaster et communication,

ainsi que les représentants des fiduciaires mandataires.

Le **Bureau de la Petite enfance** comprend une responsable de service et une gestionnaire administrative. Il accueille les familles, afin de les orienter vers les modes d'accueil de la petite enfance existant sur la commune et centralise les demandes d'inscription dans les institutions subventionnées.

Le service des **Affaires sociales** comprend la même responsable de service, une gestionnaire, et a été renforcé en 2014 par une secrétaire. Il accueille des personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif.

« L'effectif de l'administration communale est égal en genre avec 38 femmes et 38 hommes. »

Le service **Prévention et sécurité** comprend une cheffe de service, un chef de poste APM, son remplaçant et une équipe d'agents de la police municipale (APM), qui a été renforcée en 2014 et compte à présent quatre APM. Il comprend également deux auxiliaires de sécurité, une secrétaire et six patrouilleurs scolaires.

Le domaine des **Bâtiments** comprend 15 collaborateurs assurant la conciergerie des écoles, du CRL et de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ainsi que l'entretien des divers immeubles administratifs et de la piscine du Belvédère. Une auxiliaire au restaurant scolaire de l'école de Conches et le conducteur du bus scolaire complètent l'équipe.

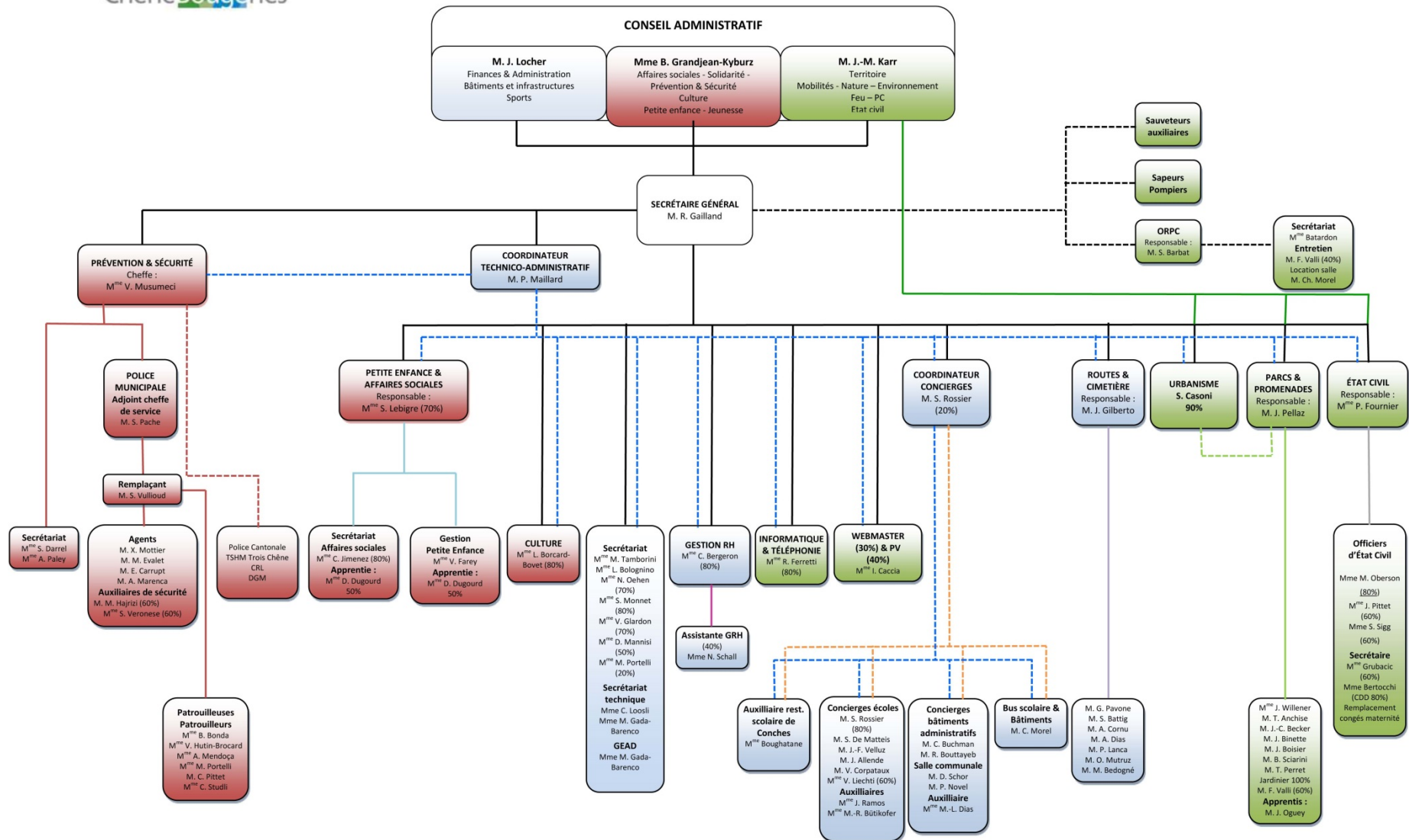
Le service des **Parcs et promenades** comprend un responsable de service, neuf jardiniers/horticulteurs et un apprenti.

Le service des **Routes et cimetière** comprend un responsable de service et sept cantonniers.

L'arrondissement **d'État civil Chêne-Bougeries-Voirons** comprend une cheffe de service et quatre collaboratrices, dont deux officiers d'état civil.

L'administration communale comprend également un **urbaniste**.

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



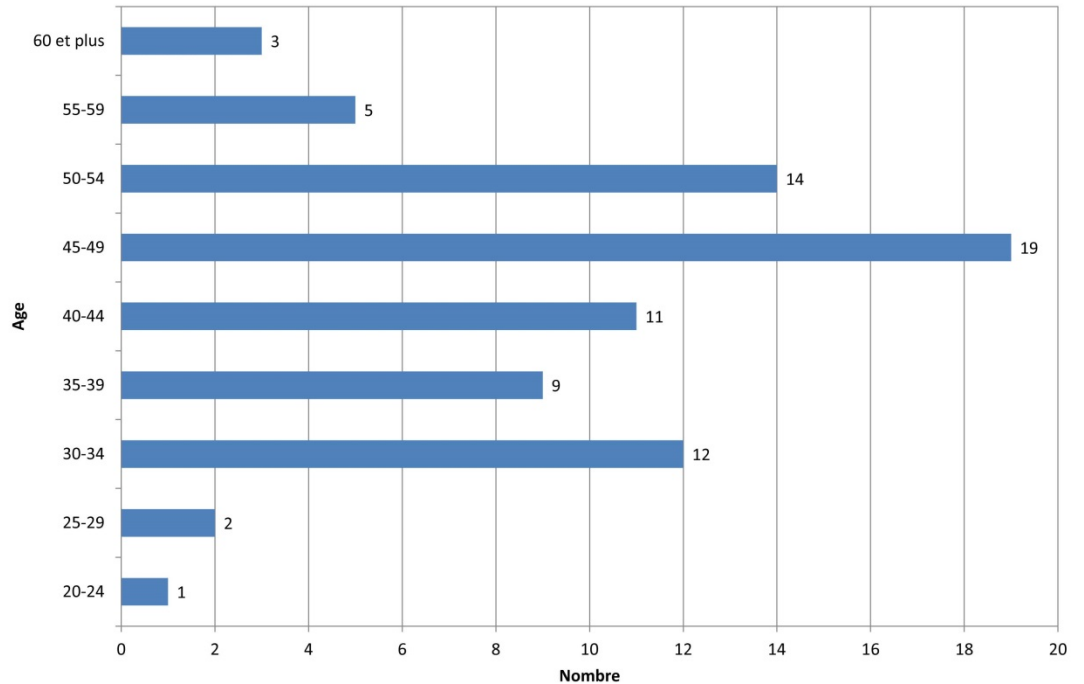
..... Coordination

JANVIER 2014

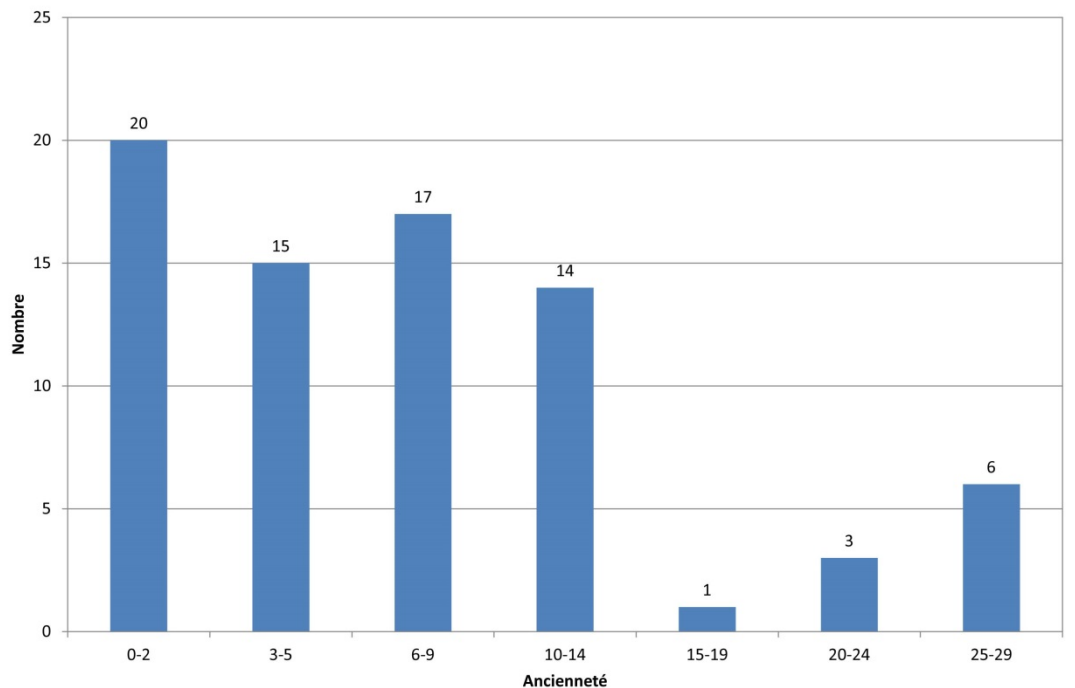
Statistiques

- L'effectif total est de 76 employés comprenant 38 femmes et 38 hommes.
- 50 sont occupés à temps partiels et 26 à temps complet.
- Le taux d'activité moyen s'élève à 85 %.

Presque la moitié des collaborateurs et collaboratrices ont moins de 45 ans.

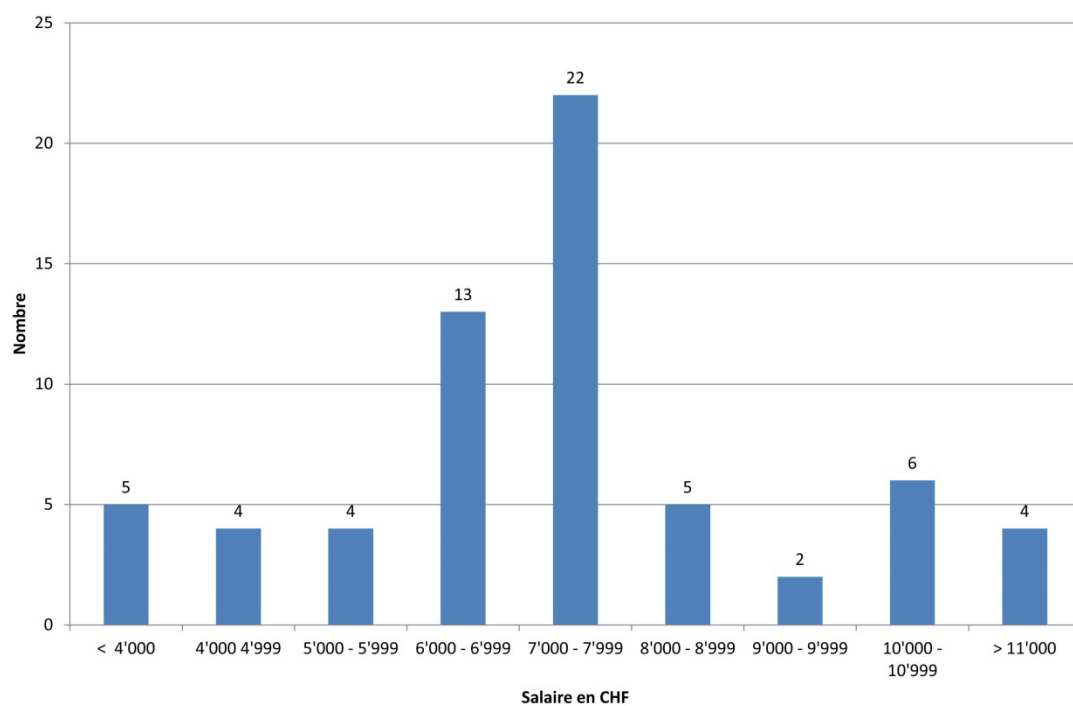


10 d'entre eux-elles ont plus de 15 ans de service.



Ces deux graphiques marquent le renouvellement des collaborateurs et collaboratrices au sein de l'administration communale.

Le salaire médian est stable et s'élève à CHF 7'272.- par mois (*).



(*). N'inclus pas les collaboratrices et collaborateurs rémunérés sur la base d'un tarif horaire.

GESTION DES PATRIMOINES

Entretien des bâtiments et politique énergétique

Le patrimoine bâti de la ville de Chêne-Bougeries compte plus de 60 bâtiments et représente une valeur immobilière de plus de CHF 160 millions. Il est donc fondamental de l'entretenir afin de ne pas le laisser se détériorer.

Réunis en séance le 14 janvier 2014, les membres de la commission Finances du Conseil municipal ont cependant décidé de préavisier défavorablement une proposition de crédit pour une expertise permettant de fixer le niveau adéquat des engagements envers les financements spéciaux sur les immeubles locatifs communaux.

En lien avec les lois en vigueur, des interventions parfois ponctuelles mais plus souvent complètes sont nécessaires. Ce processus a démarré au courant de l'été 2011, en donnant la priorité aux immeubles relevant du patrimoine administratif (bâtiments scolaires, institutions pour la jeunesse, bâtiments hébergeant les services communaux, ...).

Groupe scolaire de la Gradelle

Ainsi, après avoir décidé lors de sa séance du 20 septembre 2012 de voter un crédit d'étude d'un montant de CHF 700'000.- TTC, le Conseil municipal s'est vu proposer lors de sa séance du 30 janvier 2014 le vote d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 10'767'177.- destiné à réaliser des travaux de rénovation des façades du groupe scolaire de la Gradelle, suite à une proposition de prestations élaborée par ATBA l'atelier, bureau d'architectes SA.

Mairie

Lors de sa séance du 14 novembre 2013, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement de CHF 440'000.- TTC pour réaliser des travaux d'assainissement et de rénovation partielle du bâtiment de la mairie. Au vu de l'état des murs intérieurs, situés dans le sous-sol semi-enterré du bâtiment, la mise en place d'une chemise drainante était plus que nécessaire, voire urgente.

En complément à ces travaux d'assainissement en tant que tels, des travaux de rénovation partielle du sous-sol, reposant avant tout sur l'installation d'une ventilation double flux monobloc avec reprise, ont été engagés au tout début de l'été.

« Le Petit Manège »

Lors de cette même séance du 14 novembre 2013, le Conseil municipal a également voté un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'150'000.- TTC destiné à des travaux de rénovation et de transformation des locaux mis à disposition de la garderie « Le Petit Manège », situés 4 place de l'Étrier dans le quartier de la Gradelle.

Ce projet de transformation, portant sur des surfaces nettes de 316 m² et un volume SIA de 1'195 m³, confié au bureau d'architecture Ris et Chabloy SA, a bien évidemment été établi en étroite concertation avec les utilisateurs, ceci avec l'aide de Mme Marie-Françoise de Tassigny, consultante et mandataire de la commune.

En marge des travaux de rénovation proprement dit, valorisés à CHF 692'924.- TTC, des travaux de mise en conformité thermique ont également été effectués pour un coût estimé de CHF 402'000.- TTC environ.

Concernant les aménagements extérieurs, il convient de rappeler que des travaux avaient été effectués, au courant de l'été 2013 déjà, afin d'installer un revêtement synthétique souple sur l'ensemble de l'espace privatif mis à disposition du jardin d'enfants.

Bassin-fontaine de la place du Colonel-Alfr. Audéoud

A relever encore que le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 6 mars 2014, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 75'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux complémentaires dans et autour du bassin-fontaine situé sur la place Colonel-Audéoud.

En effet, l'étanchéité de ce bassin-fontaine, lequel avait fait l'objet d'un concours initié le 14 février 2009 en vue d'installer une œuvre artistique pérenne, demeurait problématique nonobstant une série de travaux complémentaires réalisés en 2011 et 2012. La reprogrammation des jets d'eau et de lumière, dont la couleur est sensée varier au gré des saisons, sera confiée à l'École de mécatronique industrielle de Genève.



Le « Petit Manège » a été transformé et rénové d'avril à août 2014.

Routes et cimetière

Le nettoyage et l'entretien des routes communales, des chemins privés, des déchetteries ou du cimetière représentent une grande part du travail des collaborateurs du service des routes et cimetière. Bien équipés, en hiver comme en automne - des saisons particulièrement chargées - les collaborateurs participent à maintenir la commune propre et sécurisée.

Le service des routes et cimetière, composé d'une équipe polyvalente de professionnels du bâtiment, a également contribué comme chaque année à améliorer ou valoriser les infrastructures, les bâtiments et le mobilier urbain de la commune.

Pour le surplus, et comme chaque année, les collaborateurs du service des routes et cimetière ont participé aux nombreuses manifestations communales, telles que la fête des Promotions sur la place Colonel-Audéoud, la fête nationale du 1^{er} Août 2013, les concerts au Parc, le festival BimBadaBoum à la mi-août ou le marché de Noël du Vieux-Chêne.

L'équipe de ce service extérieur répond également à la demande des habitants de la commune qui organisent leurs propres manifestations. La mobilisation de ses collaborateurs est très largement reconnue et saluée par la population.



Grande tente du
1^{er} Août 2013

Nouveaux projets

Extension de l'école de Conches

L'étude du Service de la recherche en éducation (SRED/DIP) relative aux prévisions d'effectifs scolaires pour la période 2012-2014 a démontré qu'il était toujours nécessaire d'augmenter les capacités d'accueil des élèves dans le secteur sud de la commune. Le projet d'extension de l'école de Conches, sous forme d'un demi-groupe supplémentaire, est plus que jamais d'actualité. Ainsi, divers contacts ont été pris, entre autres avec les représentants du Département de l'instruction publique, afin de déterminer dans quelle mesure un tel projet pouvait être réalisé en synergie, voire en partenariat avec le canton, lequel est propriétaire de parcelles situées dans le triangle formé par les chemins de la Colombe, des Bougeries et de Fossard.

Au vu de la relative complexité du dossier, il est rapidement apparu nécessaire d'initier une étude de faisabilité englobant les parcelles n°s 963, 965, 1205 et 2867 du cadastre de Chêne-Bougeries. Afin de développer le site de l'école, une image directrice, accompagnée d'un plan, pourra définir l'espace public, les circulations véhicules, piétons, les stationnements, ainsi que l'accès aux bâtiments. Cette étude a donné lieu au vote d'un crédit afférent d'un montant de CHF 65'000.- TTC par le Conseil municipal, lors de sa séance du 30 janvier 2014.

Projet constructif de la Codha à la route Jean-Jacques Rigaud

Le 30 janvier 2014, le Conseil municipal a décidé de voter un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 3'665'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'assainissement de la parcelle n° 3189, propriété communale, inscrite au cadastre des sites pollués en tant qu'ancienne décharge dans le secteur Jean-Jacques Rigaud.

J.-J. Rigaud :
Dépollution,
acquisition
et aménagements
extérieurs

À cet égard, il convient de rappeler que le Conseil municipal avait voté, lors de sa séance ordinaire du 21 mars 2013, l'octroi de principe à la Codha d'un droit de superficie sur la parcelle citée en vue de la construction de six bâtiments abritant quelques 47 logements, ceci sur la base d'un projet développé par le bureau d'architecture Bonhôte et Zapata SA.

Pour rappel, la commune avait, dans le cadre du concours en coopérative ayant permis de désigner la Codha en tant que lauréate, pris l'engagement de procéder à l'assainissement de la parcelle préalablement à sa mise à disposition. Des analyses détaillées ont été effectuées par le bureau spécialisé Ecoservices SA, répertoriant les diverses valeurs seuil des matériaux, afin de déterminer si ces derniers étaient réutilisables sous certaines conditions, devaient être mis en décharge, voire devaient faire l'objet d'un traitement spécifique, ceci conformément aux dispositions contenues dans l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD), l'ordonnance sur la protection des sols (OSOL) et l'ordonnance sur les sites pollués (OSITES).

Après examen de deux variantes étudiées et chiffrées : l'une relative à une dépollution complète de la parcelle sur l'entier de la zone polluée, l'autre relative à une dépollution partielle sur la seule emprise du projet constructible, la première a été retenue sous condition du maintien des chênes existants, situés au sud-est de la parcelle du côté de la route Jean-Jacques Rigaud.

Projet constructif de la Codha à la route Jean-Jacques Rigaud (suite)

Dans le cadre du même projet, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 6 mars 2014, de voter un crédit d'engagement de CHF 3'475'000.- TTC en vue d'acquérir des surfaces en PPE destinée à l'EVE « Les Castagnettes » au rez-de-chaussée de deux des futurs six grandes maisons urbaines, qui prendront place sur la parcelle n° 3189.

Enfin, le Conseil municipal a encore décidé de voter un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 2'447'630.- TTC en lien avec des travaux d'aménagement des espaces extérieurs, dont la qualité constituait au demeurant un point particulièrement significatif du cahier des charges du concours en coopératives lancé en 2011. La problématique de la gestion des eaux à la parcelle y est intégrée, puisqu'elle avait fait l'objet d'études fouillées, lesquelles ont débouché sur un projet consistant à créer en limite est de la parcelle, un « canal » d'évacuation à ciel ouvert. Un concept qui avait déjà rencontré l'accord de principe de la Direction générale de l'Eau, service cantonal compétent en la matière.



Plan du projet
d'aménagement
des espaces
extérieurs

Parcs et promenades

Création et mise en œuvre d'un nouvel espace public intergénérationnel à la Gradelle

Longtemps laissé à l'état de square avec bacs à sable, l'espace public jouxtant le CRL à la Gradelle a été entièrement réaménagé au printemps 2014. Le service des parcs et promenades en a été le créateur et réalisateur. Il a géré le projet et le chantier du début à la fin. Aujourd'hui, cet espace peut accueillir les habitants du quartier, tous âges confondus. Autant les familles avec petits-enfants que les enfants fréquentant l'école primaire ou les aînés y trouvent des structures de jeux adaptées, une tyrolienne, un lieu de discussions et une station de gymnastique comprenant six engins de remise en forme.

« Le parc réaménagé a été inauguré le 11 juin 2014. »

Le cadre verdoyant a bien sûr été conservé et même agrandi. Un arrosage automatique très précis permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque plante. Un tableau électrique enterré complète le dispositif pour fournir de l'énergie à Cirquenchêne, école de cirque qui monte son chapiteau quelques mois par an sur un terrain adjacent, ainsi qu'aux autres associations.



Station de gym dans le parc réaménagé à la Gradelle

Création et mise en œuvre du nouveau square Puthon

A Grange-Canal, le square Puthon était peu fréquenté, situé dans un cadre bruyant et stressant. Le nouvel aménagement imaginé et réalisé par le service des parcs et promenades au printemps 2014 a permis de créer une zone protégée et calme dans un espace ouvert, mais séparé par un muret et des bacs rehaussés de graminées, véritable écran végétal et phonique.

Dans l'herbe verdoyante, il est à présent possible de s'octroyer un moment décalé, posé sur un transat ou de prendre un encas sur une table design, créée par le service des parcs et promenades. Un arrosage automatique a été installé pour veiller à l'hydratation des parterres verts ou des graminées. Un nouvel éclairage flirte avec la nuit. Les armoiries de Chêne-Bougeries se découpent délicatement d'une fine paroi d'acier, qui sépare désormais le square de l'immeuble voisin.



Intérieur du square Puthon réaménagé

Espace vert agrandi au parc Sismondi, devant l'annexe du 6 route du Vallon

Une grande partie du sol du parc Sismondi était imperméabilisé par une esplanade dallée, une zone recouverte de gravier, un parking en pavé et une route goudronnée. Afin de réduire les surfaces imperméables et de retrouver l'équilibre entre matériaux et couleurs, l'espace dallé a été détruit et remplacé par une surface engazonnée, arrosée automatiquement, agrandissant ainsi les espaces verts.

Création d'un potager urbain à la place de la Seymaz

Avec la construction de nouveaux immeubles au chemin Deluc et l'augmentation induite de la circulation, les buis situés sur la place de la Seymaz réduisant la visibilité du carrefour ont été remplacés par des carrés de potagers urbains. Ces derniers donnent désormais l'opportunité au passant de pouvoir cueillir une tomate, d'arracher un fenouil ou de couper une salade. Les buis ont été déplacés et l'installation d'arrosage automatique a été transformée pour s'adapter au changement de plantes.

Aménagement du pourtour du restaurant scolaire de Conches

Pour répondre aux besoins grandissant en places d'accueil du restaurant scolaire de Conches, un pavillon provisoire a été construit en limite de la propriété communale. Le service des parcs et promenades en a aménagé le pourtour, désormais orné de copeaux et de gravier de rivière lavé. Un écran végétal de graminées sépare le pavillon de la rue, tout en laissant passer la lumière naturelle.



Potager urbain –
rue de
Chêne-
Bougeries

Aménagement d'une zone grillades dans le parc Stagni

Suite au succès rencontré par un espace de grillades provisoirement installé dans le parc Stagni, le service des parcs et promenades a conçu, dessiné et construit un aménagement pérenne, achevé au début de l'été 2014. Quelques kilos de ferraille, de grave calcaire, de béton, d'idées, de compétences ont suffi à transformer cet endroit triste et boueux en un espace convivial, dans un cadre ombragé et protégé, respectueux de la faune et de la flore.



Le nouvel
espace grillades
au parc Stagni

Réseaux et infrastructures

Le réseau des canalisations de la commune est ancien et de nombreux travaux ou études sont en cours sur le territoire communal ou à sa périphérie.

La mise en séparatif du réseau communal est une obligation légale, et la commune consent depuis plusieurs années des investissements conséquents dans ce domaine.

Mise en séparatif au chemin Puthon

Ainsi, lors de sa séance du 20 juin 2013, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 140'000.- TTC, afin d'entreprendre des travaux de mise en séparatif du collecteur privé situé sous le chemin Puthon, ainsi que des travaux de réaménagement de surface.

Conformément aux dispositions contenues à l'article 27, alinéa 4, du règlement d'exécution de la loi sur les eaux du 15 mars 2006 (L 2 05.01), la ville de Chêne-Bougeries prend en charge les 25 % du coût total de réalisation de cet équipement collectif privé d'assainissement ; les différents propriétaires privés concernés se partageant le solde de la charge financière répartie proportionnellement aux surfaces brutes de plancher, telles qu'elles résultent du tableau de répartition des droits à bâtir.

Pour le surplus, une clef de répartition des coûts ayant été agréée entre l'ensemble des copropriétaires, dont la ville de Chêne-Bougeries, selon les quotes-parts inscrites au registre foncier, des travaux seront également entrepris en vue d'une réfection complète de la surface du chemin Puthon.

Mise en séparatif à l'avenue des Arpillières

Lors de sa séance du 30 janvier 2014, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 1'450'000.- TTC destiné à la réalisation des travaux de mise en séparatif du collecteur privé situé sous l'avenue des Arpillières.

Réuni en séance le 10 avril 2014, le Conseil municipal a également voté un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 4'247'899.- TTC afin d'entreprendre des travaux de mise en séparatif du collecteur et de construction d'un bassin de rétention sur le lot 37.10 du tracé CEVA entre les kilomètres 72.260 et 72.711, tronçon se situant entre le chemin de Grange-Falquet et la rivière Seymaz. La maîtrise d'ouvrage de ces travaux est assurée, pour le compte de la commune, par la direction de projet CEVA, laquelle assume également la coordination générale du chantier avec les services spécialisés du canton, à savoir, entre autres, le Service de la planification de l'eau (DETA-SPDE).

Aménagements routiers complémentaires à Conches

Concernant le domaine des infrastructures routières, il convient de relever que le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 30 janvier 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 95'000.- TTC, afin de réaliser des aménagements complémentaires dans le secteur des chemins de la Colombe et des Bougeries.

En effet, bien que le chemin de la Colombe se situe en zone 30 km/h, le trafic y était soutenu compte tenu des conditions locales de circulation. Une visibilité directe devait donc être rétablie au carrefour dudit chemin de la Colombe et du chemin Dupuy. Pour ce faire, il convenait d'implanter des îlots en forme d'« oreilles », le carrefour existant s'en trouvant déplacé de deux mètres environ.

Les deux autres carrefours du chemin de la Colombe avec le chemin des Bougeries et celui de Vert-Pré ont également été réaménagés, afin, entre autres, de renforcer la perception de la priorité de droite à accorder et de diminuer la vitesse des véhicules empruntant ces dessertes locales.

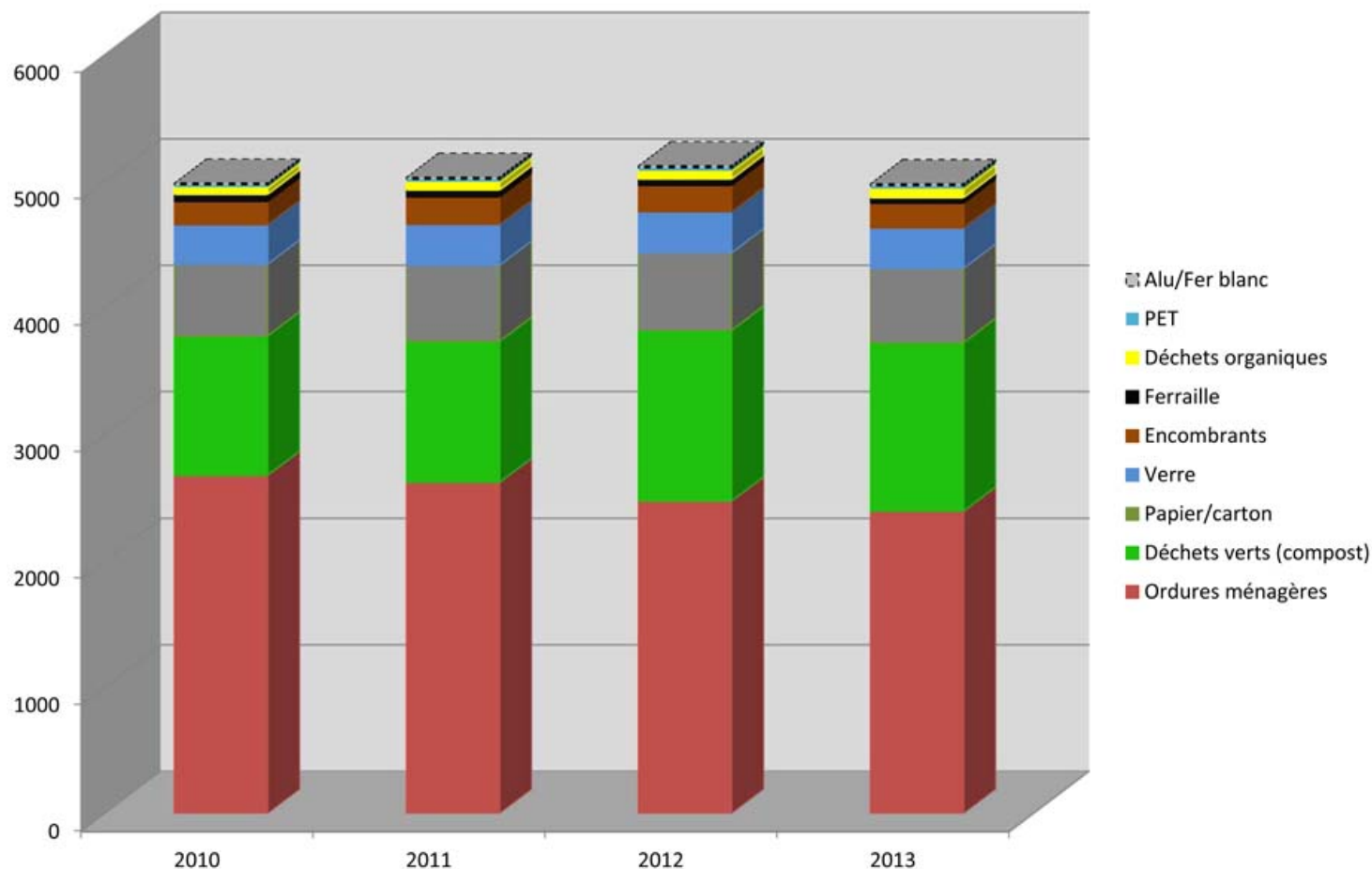
L'implantation de deux « coussins berlinois » au carrefour des chemins de la Paumière et des Bougeries est également prévue.

Des sinuosités sont créées sur le tronçon rectiligne du chemin des Bougeries en implantant du stationnement alterné en vue de ralentir le trafic. Par ailleurs, la courbe d'entrée sur ledit chemin sera resserrée au niveau du carrefour de « Malagnou ».

Gestion des déchets

Evolution des tonnages « porte-à-porte » et levés par bennes et camion-grue

Ces quatre dernières années, malgré une sensible augmentation de la population (10'452 habitants en 2010 et 10'629 en 2013), les tonnes de déchets récoltés en porte-à-porte ou levés par bennes et camion-grue dans les points de collecte ou à la déchetterie ont peu bougé. Les ordures ménagères sont toujours les déchets les plus importants, suivis des déchets verts du jardin, le papier, puis le verre. La baisse relative du tonnage en 2013 par rapport à 2012 s'explique par une très légère diminution du tonnage des déchets organiques (-3.99) et de celui du PET (-0.9) revenant, à moins d'une dizaine de tonnes, au total de 2010.



Calendrier des levées 2014

En 2014, Plonk et Replonk ont accompagné chaque mois le calendrier des levées par une série de cartes postales anciennes retouchées et détournées avec un humour absurde, mettant en avant de manière décalée quelques consignes simples de tri ou de recyclage.

Edité chaque année et distribué en décembre, le calendrier des levées indique mensuellement les jours des levées et rappelle le règlement communal de gestion des déchets, la situation géographique des points de collecte dans la commune, ainsi que les déchets à trier pour être recyclés.

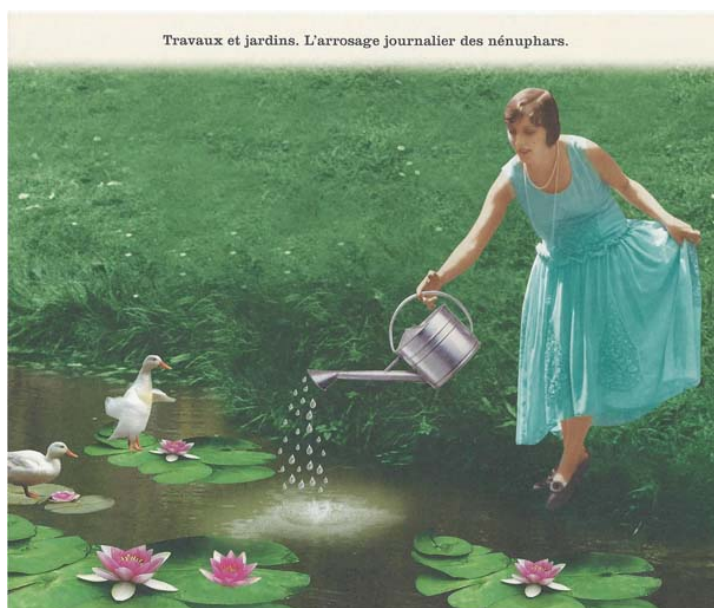


Illustration de Plonk et Replonk dans le calendrier en janvier 2014

INDEX

- 3 Chêne Culture, **32**
- Accueil libre des adolescents et plus, **45**
Actes d'état civil, **58**
Action sociale – Genève, **25**
Action Trois-Chêne pour l'emploi, **24**
Aide au développement, **28**
Aménagements routiers
complémentaires, **93**
Amortissements, **69**
Apéritif des vœux, **40**
Assistants de sécurité – contrôleurs du
stationnement, **11**
Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries et
de la Comédie de Genève, **33**
Autorité parentale, **58**
- Bassin-fontaine, **84**
Bâtiments, **79**
Bilan actif 2013, **59**
Bilan passif 2013, **60**
Bureau de la Petite Enfance (BuPE), **20**,
79
Bureau du Conseil intercommunal, **42**
- Calendrier des levées 2014, **95**
Cart@bonus, **55**
Carte journalière « communes CFF », **55**
Centime additionnel, **75**
CEVA – Voie verte, **56**
Charges par nature, **61**
Club des Aînés, **22**
Collaboration intercommunale, **15**
Commissions permanentes, **4**
Concerts au parc, **32**
Conférences Jean-Jacques Gautier, **36**
Conseil administratif, **2**
Conseil intercommunal, **42**
Conseil municipal, **3**
Crèche des Trois-Chêne, **20**
Crèche du Nouveau Prieuré, **20**
- Distribution de pommes et de pommes
de terre, **22**
- Eby et son Petit Chaperon Rouge, **33**
Espace public intergénérationnel à la
Gradelle, **88**
Espace vert agrandi, **90**
EVE La Maternelle, **20**
Evolution des tonnages, **94**
Excédent budgétaire, **61**
Extension de l'école de Conches, **86**
- Extrait du rapport financier du CSSM, **43**
- Façades nettes, **18**
Festival Antigél, **35**
Festival BimBadaBoum, **38**
Festival international des jeux, **47**
Fête des écoles, **37**
Fête des Voisins, **32**
Fête nationale du 1^{er} Août, **39**
Fiches récapitulatives, **53**
- Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-
Bougeries, **52**
Graveside family, **15**
Groupe scolaire de la Gradelle, **83**
- Imposition, **76**
Intégration et petits jobs, **14**
Investissements, **69**
- Jean de La Fontaine, **34**
Journées citoyennes, **38**
- LCI en zone de villas, **51**
Le Petit Manège, **21**
Les Castagnettes, **21**
Logements, **23**
Lutte contre les tags et le respect des
espaces publics, **19**
- Mairie, **83**
Marché de Noël du Vieux Bourg, **32**
Marionnettes & Cie, **38**
Mérite Chênois, **40**
Mérite sportif 2013, **44**
Mise en séparatif au chemin Puthon, **92**
Mise en séparatif à l'avenue des
Arpillières, **92**
Musique, **32**
- Naturalisation, **58**
Nouvelle loi du nom, **57**
Nouvelles compétences de la police
municipale, **19**
- Offre culturelle, **32**
Opéra-Studio de Genève, **32**
Orchestre buissonnier, **32**
Ordres du jour des Conseils municipaux
2013-2014, **6**
- Parcelle communale à Rigaud – DDP à
la Codha, **49**

Partenariat cantonal, **57**
 Partenariats, cours et secteurs tous publics, **46**
 Patrouilleuses et le patrouilleur scolaires, **11**
 Plan directeur cantonal 2030, **50**
 Plan directeur communal, **48**
 Plan de stationnement, **16**
 Planification scolaire, **49**
 Plonk et Replonk, **95**
 Police municipale, **11**
 Potager urbain, **90**
 Pourtour du restaurant scolaire de Conches, **90**
 Préservation et promotion de la santé des jeunes, **19**
 Prévention des cambriolages, **12**
 Prévention-jeunesse, **13**
 Prévention en matière d'accidents, **19**
 Projet constructif de la Codha, **86**

 Répression des infractions à la circulation routière, **19**
 Recettes fiscales, **73**
 Recettes non fiscales, **74**
 Rénovation du Petit Manège, **83**

 Repas du corps enseignant, **40**
 Respect des espaces publics, **18**
 Restochêne, **22**
 RestoConches, **22**

 Saint Nicolas, **38**
 Secteurs enfants, préadolescents, adolescents, **45**
 Sécurité routière, **17**
 Service prévention et sécurité, **11**
 Service social, **23**
 Services de la mairie, **79**
 Sortie des Aînés, **22**
 Square Puthon, **89**
 Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique, **55**
 Subventions versées en 2013, **62**

 Théâtrochamp, **33**

 Urbaniste, **79**

 Village de Chêne-Bougeries, **48**

 Zone bleue « macaron », **55**
 Zone grillades, **91**